



Avenir de la langue française

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, ALF n'aurait pu remplir sa mission sans l'engagement et la générosité de deux présidents paladins de la langue française et de la Francophonie, et de leur famille : **Philippe Rossillon** (1993/97), génial créateur de la plupart des institutions associatives et gouvernementales françaises et internationales pertinentes, et son ami très proche **Bernard Dorin** (1997-2003, puis d'honneur de 2003 à 2019), Ambassadeur de France, dont l'action fut déterminante dans toutes ses missions de haut diplomate, notamment en 1967, lors du voyage du Général de Gaulle au Québec.

Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°81 – décembre 2023

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Édito d'Albert Salon

Le sommaire est en page 3

La Cité internationale de la Langue française inaugurée à Villers-Cotterêts : l'allocution du Président Emmanuel Macron

Seul à parler le 30 octobre dans la cour du château, le Président a prononcé une longue ode au français. Remarquable de qualité et de hauteur. Applaudie ainsi que son refus de l'écriture inclusive. Le droit de vivre de nos 74 langues régionales et locales fut brièvement rappelé. **Mais** son « en même temps » l'a amené à dire qu'il ne fallait pas craindre l'anglais, qualifié dans une simple incidente de « **latin** » du monde moderne (sorte de fatalité incontournable). Incidente **en contraste frappant** avec la vocation universelle reconnue au français, et son expansion mondiale qu'il a souhaitée...

Occultée l'offensive mondiale subie par le français avec de très hautes complicités nationales...

Dans l'appellation de la *Cité*, a disparu l'adjonction « et de la **Francophonie** » de notre projet de 2001 adopté pourtant tel quel par l'Élysée en 2017. Suppression qui laisse en suspens le rôle politique et opérationnel dévolu en ce lieu aux autres pays et communautés francophones.

Aucune allusion n'a été faite au rôle de **nos associations** pourtant à l'origine du projet dès notre appel lancé le 7 octobre **2001** du balcon du même château, et alors que le couple

élyséen avait expressément adopté en 2017 ce que nous avons rédigé depuis 2001. Dans l'allocution du Président, idée, conception, rédaction, promotion, puis mise en œuvre du projet, ne sont attribuées qu'à l'État, et ne remontent pas à 2001, mais seulement à mars 2017.

Notre crainte demeure donc que cette brillante allocution n'ait été plus propre à l'ouverture d'un musée-mausolée à la langue française, national voire régional, qu'à une Cité internationale. Il nous reste l'espoir que, par leur puissance, tant l'idée que **l'instrument** magnifiquement restauré dans ses 23 000 m², permettront un jour un envol plus net et enthousiasmant, dans une conjoncture et une volonté politiques devenues plus favorables.

Quoi qu'il en soit, tant l'ode superbe que l'édulcoration même des menaces illustrent à nouveau crument que le français, entre ciment de Nation et Universel, est – il le fut toujours – **éminemment politique**. Il importe donc que faute d'un véritable élan de nos gouvernants, **notre Parlement prenne** toute sa part politique de cette dimension essentielle du français, ainsi que de l'importance de la Francophonie, organisée ou non...

Notre *Haut Conseil* a proposé à nombres de nos parlementaires de constituer le **Réseau transpartis de parlementaires français en Résistance pour la Langue française et la Francophonie** ; et de déposer une **proposition de loi de forte protection du français**, dont il leur a fourni deux ébauches mises en forme par ses juristes.

Albert Salon, docteur d'État ès lettres, ancien ambassadeur, Secrétaire général du *Haut Conseil international* ; président d'honneur d'*Avenir de la Langue française*.

Sommaire

Éditorial	1	- La volte-face de Jacques Attali	23
- La Cité internationale de la langue française inaugurée à Villers-Cotterêts, Albert Salon	1	- Rapport du HC à ses membres, à propos du colloque Philippe Rossillon, par Albert Salon	23
Sommaire	3	Dossier : politique culturelle française à l'étranger	27
Vie de l'association	4	- Voici comment la France tue la Francophonie, par Hakim Arif	27
- Catherine Distinguin	4	- Entretien avec Mathieu Bock-Côté	28
Français et francophonie dans les institutions	5	- Le Centre national de la musique...	31
- Hélène Carrère d'Encausse, par Jean-Claude Brighelli	5	- Commission européenne et traduction	33
- La multiplication des anglicismes agace l'Académie française	6	- Dans quel pays d'Afrique parle-t-on le plus français ? Valentine Fourreau	34
- Lettre du HC à M. Amin Maalouf, Secrétaire perpétuel de l'Académie française	7	Brèves	34
- Le français est-il menacé par son évolution ? Yves Montenay	8	- De qui se moque-t-on ? DLF	34
- L'OPALE...	12	Courrier des lecteurs	35
- Réquisitoire contre les inexcusables pratiques d'écritures alternatives, par Philippe Carron	13	- Pauvre langue française ! par Daniel Ancelet	35
- Réponses aux "Linguistes Atterrés" de Jean-Louis Chédin , Ludger Staubach et Yves Montenay	16	Parutions signalées	35
		- <i>Philippe Rossillon : l'inventeur de la Francophonie</i> , Albert Salon & Bernard Lecherbonnier	35

<p>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur), Philippe Kaminski.</i></p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Ludger Staubach.</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Rédaction et siège de l'association : a.b.s. M.D.V.A. du 12^e</p> <p>181, avenue Daumesnil, 75012 Paris</p> <p>Tél. : 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet :</p> <p>www.avenir-langue-francaise.org</p> <p>courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p>ISSN 1290.6263</p> <p>Dépôt légal à parution</p>
	<p>Imprimé par nos soins</p> <p>Adhésion à l'association : 40 euros/an (abonnement au bulletin inclus)</p> <p>Vente au numéro : 3 euros</p>

Vie de l'association

À l'heure où j'écris ces lignes, l'actualité est riche en matière de francophonie et de langue française :

- Le Sénat s'attaque sérieusement aux dérives de l'écriture inclusive, avec l'examen d'une proposition de loi interdisant la généralisation de son emploi afin de protéger notre langue ;
- Emmanuel Macron inaugure la **Cité de la langue française à Villers-Cotterêts** avec un de ces beaux discours préparé minutieusement par sa nouvelle « plume », Baptiste Rossi, devant un parterre d'invités triés sur le volet, à l'exclusion de l'ensemble des responsables d'associations de défense et de promotion de notre langue. Un « entre-soi » bien regrettable... ;
- Dès après son élection et comme un message d'espoir, le **nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie française, Amin Maalouf**, s'exprime avec clarté à propos de notre langue, estimant qu'elle est « **un élément essentiel du rayonnement international de notre pays** ».

Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur tous ces sujets.

Parmi les thèmes évoqués dans le présent bulletin, deux d'entre eux témoignent du dynamisme de notre association :

- l'un est porté par le *Haut Conseil international de la langue française et de la Francophonie (HCILFF)* qui a rendu **hommage à Philippe Rossillon**, « l'inventeur de la Francophonie » (éditions Descartes & Cie), avec la publication d'un ouvrage qui lui est consacré, sous la plume du Professeur Bernard Lecherbonnier, écrivain et directeur de la filière Information et Communication à l'Institut catholique de Paris . Vous découvrirez, à cet égard, une recension du colloque qui s'est déroulé à l'IEP de Paris, lors de la parution de l'ouvrage sur le thème « L'avenir de notre langue en France et dans le monde » ;
- L'autre est à l'initiative d'administrateurs et adhérents d'*ALF* qui ont réagi aux propos d'un collectif d'idéologues qui prétendent que le français va très bien dans le meilleur des mondes. Sous la forme d'un **dossier en réponse aux « Linguistes atterrés »**, les contributions de Jean-Louis Chédin, Yves Montenay, et Ludger Staubach apportent, avec mesure, un autre éclairage. Il convient ici de les remercier vivement de leurs contributions et de la justesse du ton employé.

Dans l'attente de vous retrouver lors de notre assemblée générale annuelle, nous vous invitons, chers lecteurs, à continuer, sans relâche, de **vivre et vibrer en français !**

Catherine Distinguin

Français et Francophonie dans les institutions

Jean-Paul Brighelli, dans *Causeur*, août 2023

« Avec Hélène Carrère d'Encausse, affirme notre chroniqueur, ce n'est pas seulement une grande historienne de l'URSS et de la Russie qui disparaît. C'est l'un des derniers remparts contre l'invasion du wokisme dans la langue française, et la reddition en rase campagne face à l'américanisation, à la confusion des genres et au métissage culturel. »

On a peu vu Hélène Carrère d'Encausse dans les médias depuis deux ans. Pourtant, cette grande spécialiste de la Russie aurait eu certainement des choses à dire sur la guerre en cours. Mais on préfère inviter des spécialistes autoproclamés stipendiés par les Services américains, et des généraux qui ont glané leurs étoiles dans les cabinets ministériels et prédisent avec gourmandise l'effondrement de la Russie. Ah oui ?

Peut-être la vieille dame était-elle moins glamour que les imbéciles frétilants qui se répandent sur les ondes. L'épidémie de jeunisme a frappé aussi les rédactions – et pourtant, la jeunesse aussi est un naufrage. La nôtre, en particulier. Et de façon plus générale, tous les jeunes, qui vouent un culte à l'idéologie woke, mangent exclusivement des crudités et croient que Greta Thunberg pense. Ils n'ont plus des rendez-vous ou des rencarts, mais des *dates*. Quand ça marche, on ne parle plus d'atomes crochus, mais de *crush*. Et quand ça foire, c'est *hard*.

D'ailleurs, tout est *hard* pour cette génération de crétins décervelés par un système scolaire qui a répudié les valeurs Travail et Transmission. Symptôme ultime du vide intellectuel, la certitude d'exister pleinement via Tik-Tok. L'individualisme triomphant est le signe le plus certain de l'absence de pensée, et le français est son véhicule.

Avec Hélène Carrère d'Encausse, c'est l'une des dernières représentantes du bon sens et de l'intelligence française qui disparaît. Une génération s'étirole par la force et la faiblesse de l'âge. Qui pense encore, dans l'intelligentsia ? Élisabeth Badinter (79 ans), Régis Debray (82 ans), Sylviane Agacinski (78) ou Alain Finkielkraut (74 ans, un jeunot). La Faucheuse éteindra bientôt ces ultimes voix, et vous vous repaîtrez désormais de Sandrine Rousseau et de Caroline de Haas. Bon appétit.

Hélène Carrère d'Encausse n'a pas chômé depuis son élection à l'Académie en 1990. Sous sa houlette, la vénérable institution qu'a jadis voulue Richelieu, qui avait compris que la France était certes un territoire, mais aussi une langue et une culture, a affirmé la suprématie du français sur les langues régionales (2008), a condamné l'écriture inclusive (2017), émis des réserves fondamentales sur la marche à féminisation forcée (2019), et la Secrétaire perpétuelle de cette assemblée de doctes a interpellé le Premier ministre Jean Castex en janvier 2022 sur la nouvelle carte d'identité bilingue. Le diable est dans les détails. Cette carte d'identité franco-anglaise (ou plus exactement franco-américaine, appelons les choses par leur nom) est significative d'une allégeance totale à l'Oncle Sam — et elle ne sert à rien sinon à entériner notre servitude,

puisqu'il faut pour entrer aux USA, il faut toujours un visa. À vrai dire, cette soumission part de loin. Le wokisme n'est que l'un des multiples chevaux de Troie de l'impérialisme yankee.

De Gaulle considérait déjà Jean Monnet comme le petit télégraphiste d'Eisenhower. En 1968, l'un des leaders du mouvement étudiant, Jacques Sauvageot, alors « patron » de l'UNEF (hier atlantiste en sous-main, aujourd'hui islamo-gauchiste), était financé par la CIA : c'est ce qu'affirme Yves de Gaulle dans un documentaire intitulé *De Gaulle, un homme à abattre* : le général gênait les Américains depuis 1940. Puis ce furent Giscard et sa dérive atlantiste, Juan Manuel Barroso extrait par la CIA de son groupuscule maoïste pour diriger l'Europe sous la houlette américaine, la France participant, sans déclaration de guerre, au bombardement criminel de Belgrade, Sarkozy rejoignant le commandement intégré de l'OTAN, et j'en passe. Oui, le mal vient de très loin. C'est en 1964 que le professeur Étiemble publie *Parlez-vous français ?* Que dirait-il aujourd'hui, où les jeunes beuglent « *Fuck you* » au lieu de dire, en bon français, « Allez-vous faire foutre » – la seule réponse à lancer à tous ceux qui maltraitent la langue en croyant être originaux alors qu'ils sont esclaves volontaires.

L'invasion de l'américain dans la langue française n'est pas anecdotique : elle est le véhicule d'une terreur idéologique dont la motivation ultime est la conquête de marchés : tout comme les attaques contre De Gaulle visaient à mettre la main sur les ressources énergétiques de l'Afrique du Nord et à transformer le Maghreb en base avancée de la lutte contre l'URSS, l'américanisation aveugle qui déferle sur les ondes sert les intérêts du bloc Atlantique dans tous les événements récents : qui niera que la guerre russo-ukrainienne, la rupture d'un gazoduc en Baltique, l'asservissement de la France au gaz de schiste américain ou à l'énergie allemande – le bon petit soldat de l'Amérique depuis le Plan Marshall – sont des coups de boutoir sur notre indépendance et notre existence même ?

Hélène Carrère d'Encausse avait bien cerné le danger. Interrogée par *Le Figaro* en février 2022 sur le « risque de fracture sociale et générationnelle », elle répondait avec une acuité intellectuelle que je me souhaite si un jour j'atteins son âge : « *La fracture est déjà doublement là. Il y a d'un côté les happy few, les sachants pour qui l'anglais apparaît comme la langue de la mondialisation et la voie unique du progrès. Il y a de l'autre côté le bon peuple condamné à admirer ou à adopter ce modèle. Les gens ont l'impression de vivre en dehors de cet univers où se décide leur destin. Les protestations auxquelles on assiste procèdent d'un sentiment de dépossession de leur identité réelle, qui est d'abord celle de la langue. L'insécurité linguistique est là ! Les gens ne savent plus comment parler. Si vous ajoutez au problème du *franglais* celui de l'écriture inclusive, les gens ne comprennent plus leur propre langue...* » Il faut réagir, et vite. Boycottons les produits qui croient intelligent de se vendre en parlant américain...

"After work ", "Start-up Nation " : la multiplication des anglicismes agace l'Académie française

Les mots anglais sont de plus en plus présents dans la langue française et parfois même dans l'administration. De quoi agacer l'Académie française. Les anglicismes sont légion, alors que les "French days" se terminent aujourd'hui et que le "black friday" arrive à grand pas. Et en début de soirée, certains se dirigeront peut-être à un "after work" pour profiter de l'"happy hour", en français dans le texte. Aujourd'hui, quelque 3 000 anglicismes, au bas mot, composent notre vocabulaire au quotidien. Au grand dam de l'Académie française. L'institution parle même d'une "propagation massive et continue d'un vocabulaire anglo-américain souvent dénaturé, considéré à tort comme bien connu du public général et d'emploi quasi universel". Avec pour conséquence le risque d'un appauvrissement en

proportion du lexique français, et d'une discrimination croissante entre les publics. Au-delà du lexique, l'Académie française déplore "des conséquences d'une certaine gravité sur la syntaxe et la structure même du français". Avec "la disparition des prépositions" et "la suppression des articles" au sein de la langue française... G.D.



Lettre du Haut Conseil à M. Amin Maalouf, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, élu en septembre 2023

Monsieur le Secrétaire perpétuel, cher Maître,

Le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie* (38 associations dont 31 françaises et 192 personnalités membres dont M. Jean-Marie Rouart), vous présente ses félicitations pour votre élection en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Notre *Haut Conseil* a publié un hommage à Mme Hélène Carrère d'Encausse aussitôt après son décès. Nos associations avaient contribué à nourrir la documentation de M. Maurice Druon, puis, pendant près d'un quart de siècle, celle de votre prédécesseur, sur de trop nombreuses atteintes à notre langue, sur la prolifération des anglicismes et du franglais, puis sur les exemples de substitution pure et simple de textes en anglo-américain aux textes en français, évolution marquée au point d'être considérée comme une tentative concertée de grand remplacement de notre langue chez elle.

[...]

Il appartient à l'Académie française de contribuer à obtenir de l'opinion publique française et de nos dirigeants que la France apporte la réponse tant attendue à l'appel du Québec, tout comme le Québec avait été très sensible et réactif à l'encouragement ardent que le Général de Gaulle, au nom de la France, apporta au peuple frère lors de son voyage de juillet 1967. Nous saluons donc votre déclaration à laquelle nous sommes particulièrement sensibles :

« Je suis persuadé que la mission de l'Académie française est encore plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de Richelieu », c'est « un élément essentiel de l'identité d'une nation et du rayonnement de la France dans le monde », ajoutant : « Je

pense qu'il faut avoir une vision d'une langue française qui peut redevenir conquérante ».

Pour être à nouveau conquérante, notre langue doit d'abord être mieux protégée, notamment par les lois. Notre *Haut Conseil* soutenu par quelques-uns de vos confrères – dont M. Jean-Marie Rouart qui en est membre depuis sa création en 2020 – s'est mis à y travailler, avec quelques-unes de ses associations membres. Puis, à la demande du HC, M. Olivier Gohin, éminent juriste, professeur de droit constitutionnel et public à l'université de Paris-Assas, a pu rassembler les besoins actuels de plus forte protection de la langue française et les présenter, en esquisse de proposition de loi, en un texte législatif en bonne et due forme. Ce texte*, déjà adressé à plusieurs parlementaires apparemment prêts à le transformer en véritable proposition de loi à déposer sur les bureaux des deux chambres de notre Parlement, vous est transmis en PJ*.

J'attire votre attention toute particulière, et celle de plusieurs de vos confrères, sur les articles 2 et 3 de cette esquisse qui **donnent des pouvoirs accrus, quasi régaliens, à l'Académie française, notamment celui de définir souverainement ce qu'est la langue française.** Peut-être souhaitez-vous en parler avec vos amis ?

Je vous joins aussi une demande relative à l'inauguration par le Président de la République de la Cité internationale de la Langue française et de la Francophonie à Villers-Cotterêts. Ce fut notre grand projet associatif du 7 octobre 2001, et nous avons fortement contribué à son adoption en 2017 par le couple élyséen. **Nous insistons sur l'intérêt de s'appuyer aussi sur nos associations pour contribuer à son épanouissement. A fortiori, il nous semble que l'OIF et l'Académie française devraient y être associées...** Le *Haut Conseil* se tient naturellement à votre disposition pour toutes actions pouvant contribuer à conforter notre combat commun.

Veillez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, cher Maître, recevoir l'expression de notre très haute considération et de nos vifs espoirs.

Contact : Albert Salon, Secrétaire général *HCILFF*, avenirlf@laposte.net ; tél. : 06 59 74 72 82, *Avenir de la langue française (ALF)*, la Maison De la Vie Associative du 12^e, 181, avenue Daumesnil 75012.

*Le texte de proposition de loi du professeur Olivier Gohin se trouve sur notre site *ALF-Haut Conseil* : www.avenir-langue-francaise.org

Le français est-il menacé par son évolution ? par Yves Montenay (25 mai 2023)

Cet article est rédigé à l'occasion d'une proclamation du gouvernement italien de limiter les anglicismes. C'est un élément d'une question plus générale : l'évolution des langues, et en particulier du français, devrait être un enrichissement alors que c'est souvent une déstructuration.

L'Italie s'apprête à légiférer contre l'usage des anglicismes. Un article paru dans *Le Point* : « Italie : haro sur les anglicismes ! » détaille la proposition de loi, portée par Fratelli d'Italia, pour faire reculer l'usage de l'anglais dans la société italienne et révèle en effet que : « Depuis l'an 2000, le nombre d'anglicismes a bondi de 773 % dans la langue italienne. Ainsi le dictionnaire de référence Treccani en recenserait-il près de 9 000 sur 800 000 mots. »

La langue peut-elle évoluer ainsi librement et est-ce même souhaitable ?

Beaucoup de personnes ne se posent pas la question, notamment les libéraux et ceux que je vais appeler « les bourdieusiens ». Les premiers appliquent leur idéal de liberté à l'évolution de la langue, sans se rendre compte des problèmes que cela pose. Les autres estiment que le français est une langue qui est compliquée pour maintenir « *les gens du peuple* » dans un statut inférieur et les empêcher d'évoluer vers les classes supérieures. Par ailleurs, le terme « évolution » est trompeur, car il a une connotation positive, alors que le phénomène est beaucoup plus nuancé, comme le montrent les possibles extrêmes d'une telle évolution : l'enrichissement mais aussi la déstructuration, voire la destruction de la continuité de la langue dans l'espace et dans le temps.

La position libérale

La position libérale est dans la ligne du slogan « laissez-faire » des libéraux dans le domaine économique. La langue est pour eux une sorte d'être vivant qui évolue à sa façon, et l'État n'a pas à s'en mêler. Ils pensent que l'évolution naturelle des langues est inévitable et que, par exemple, le *franglais* est simplement le reflet de l'influence de l'anglais dans notre société mondialisée. Certains rajoutent que l'anglais est prédominant dans les domaines de la technologie, des affaires et de la culture populaire, et qu'il exerce pour cela une influence significative sur de nombreuses langues, et pas seulement le français. Bref, ils passent de « naturel » à « inévitable ». Ce « laissez-faire » des libéraux s'applique à toutes les influences extérieures, notamment argotiques. Certains linguistes d'opinions politiques pourtant opposées sont de leur avis, car ils voient là une occasion de « *casser la société* », ou, de façon plus intéressée, de recevoir des commandes d'études, de grammaires, de dictionnaires... Nous verrons que cette attitude a d'importants inconvénients, et que l'on est plutôt dans un domaine régalien, c'est-à-dire où l'action publique se justifie en pratique et de façon majoritairement consensuelle. Une évolution « non régaliennne » dans un premier temps. Dans l'histoire du français comme dans celle de bien d'autres langues, il y a deux périodes différentes : celle où la langue n'est qu'orale, et celle où elle devient écrite.

Des variantes du latin

L'histoire du français commence avec l'occupation romaine, et beaucoup de mots dérivent de l'argot militaire des garnisons. Les couches supérieures apprenaient le **latin classique, langue du pouvoir**. Ces deux variantes du latin ont diffusé lentement (les spécialistes parlent de cinq siècles) vers les couches moyennes et inférieures de la société. Mais comme la quasi-totalité de la population ne savait pas écrire, les mots se sont largement déformés. D'abord dans l'espace : le latin a donné les différentes variantes de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du roumain. En France, il a donné des langues locales qui n'étaient pas intercompréhensibles, et dont les plus connues sont le provençal, le gascon, le picard... et le français du domaine royal. Ce dernier, comme les autres langues romanes, a fini par être tellement différent du latin que la masse des croyants ne comprenait plus la messe. Cette situation servait l'église catholique, qui rassemblait la quasi-totalité des alphabétisés, en latin évidemment. Les clercs pouvaient asseoir leur autorité en arguant de textes que le bon peuple ne comprenait pas.

Bref, une langue non écrite, et a fortiori non enseignée scolairement, évolue très vite et de façon différente suivant les endroits.

En parallèle, l'élite utilise une autre langue, normée et évoluant peu, de manière à garder l'intercompréhension dans le temps et dans l'espace. Ce fut à l'époque le cas du latin, langue écrite commune dans une grande partie de l'Europe. Et cela malgré la disparition de l'Empire romain. Cela n'a pas empêché la naissance d'une littérature populaire en vieux français, dont les textes les plus connus sont ceux des cycles arthuriens de Chrétien de Troyes ou *La chanson de Roland*. On a également quelques harangues de chefs à leurs troupes illettrées, la plus connue étant celle des *Serments de Strasbourg* en 842, texte souvent considéré comme étant le premier en vieux français.

Le passage à l'écrit implique le régalien

La situation change totalement à la Renaissance et au début de l'âge classique : le vocabulaire et la grammaire sont normalisés et largement figés, tandis qu'on assiste à un vaste enrichissement du vocabulaire transposé directement du latin. Les classes moyennes et supérieures étaient d'ailleurs de plus en plus lettrées avec le début de la scolarisation, en général religieuse ou par précepteur. À l'écrit, elles abandonnent le latin pour le français, notamment du fait de cet enrichissement du vocabulaire. Ce mouvement est accompagné par le pouvoir : François I^{er} décida par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, que la vie juridique devait se faire en français et non plus en latin. Créée par Richelieu en 1635, l'Académie française fut proclamée gardienne de la langue. Entre les deux, Luther lança la Bible et les services religieux en allemand, et non plus en latin, imité par des locuteurs des autres langues européennes, protestants d'abord, puis catholiques. En France, c'est la langue du roi qui fut choisie. On oublie qu'elle n'était à l'époque la langue maternelle que des habitants de l'Île-de-France à l'Orléanais, et seulement une langue seconde des lettrés des autres régions françaises. L'écrit impose la normalisation de la langue pour qu'elle soit comprise dans tout le royaume, et bien au-delà dans le cas du français. C'est grâce à cette normalisation que nous comprenons les textes écrits depuis cette époque. On dit que les jeunes Anglais d'aujourd'hui ne comprennent plus Shakespeare dans le texte original, et qu'il faut le traduire en anglais moderne... avec la perte de contexte qu'implique toute traduction. Toujours en Angleterre où la langue du pouvoir était le français depuis Guillaume le Conquérant, mais où le latin était présent comme ailleurs, les textes juridiques mélangèrent ces deux langues, qui furent bientôt trois avec l'anglais, et les bibliothèques juridiques un peu anciennes ne sont lisibles que par des spécialistes. Merci à François I^{er} ! [...]

Courir derrière la langue dans l'espace et dans le temps

Je suis toujours dans l'hypothèse où on laisse toutes les langues évoluer spontanément, ce qui est, encore une fois, une idée majoritaire. Très vite on verra apparaître des décalages dans l'espace, c'est-à-dire que l'intercompréhension sera difficile d'une région à l'autre, dans ce qui devrait pourtant en principe être la même langue. L'histoire est riche de phénomènes de ce genre depuis l'éclatement du latin entre les diverses langues romanes à celui de l'anglais et dans une moindre mesure du français, comme Google le signale dans le choix des langues qu'il propose : français de France, français du Canada, anglais d'Australie, du Canada, des Caraïbes, *etc.* Il y a aussi les variations dans le temps : la plupart des langues modernes, sauf le français, nécessitent de « moderniser » les textes fondateurs pour un usage scolaire, au risque de perdre le contexte de l'époque. En France, il y a les auteurs d'avant la normalisation de l'orthographe, comme Montaigne, et ceux des époques

suivantes pour lesquels le texte d'origine reste compréhensible même s'il paraît daté à certains jeunes aujourd'hui, auxquels on peut répondre que c'est leur propre langage qui sera bientôt daté...

Bref, la scolarisation, et donc la lecture des adultes, impose des manuels scolaires qui ne peuvent pas changer sans arrêt, donc une normalisation de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire. Si une certaine évolution des langues est souhaitable et inévitable, elle doit rester en pratique lente et contrôlée par des systèmes scolaires. En France, les partisans du rôle culturel du français s'insurgent ainsi contre « les déviations » de l'enseignement actuel. Et notamment de la tolérance de nombreux enseignants envers les argots, jargons et créoles. Je mets dans cette catégorie **l'écriture inclusive** que je considère comme un jargon politique, et qui a été condamnée par l'Académie française et par des tribunaux : le 12 mai 2023, le tribunal administratif de Grenoble-Alpes a débouté l'université de Grenoble en appel de sa condamnation pour avoir rédigé ses statuts en écriture inclusive. Personnellement, j'estime que ces « variantes » se développent spontanément justement pour n'être **comprises que par des initiés**, donc sont délibérément des obstacles à l'intercompréhension dans le temps et dans l'espace. Sans compter que, passé l'effet de mode, elles peuvent se révéler éphémères.

La simplification de l'orthographe

C'est un sujet très voisin de celui de l'évolution de la langue. Les Italiens et les Espagnols ont plongé : il n'y a plus de *pharmacie* mais des *farmacia*. À titre personnel, je suis partisan d'une simple élimination des complications extrêmes, tant en vocabulaire qu'en grammaire – les Québécois nous conseillent d'oublier les « exceptions aux exceptions » de l'accord du participe passé – en ne supprimant que ce qui complique l'apprentissage du français par les étrangers. Je laisse donc la parole aux spécialistes du Français Langue Étrangère (FLE).

Et n'oublions pas la francophonie !

Nous avons vu les complications scolaires, géographiques et historiques entraînées par une transformation rapide. Je crains notamment une dislocation de la francophonie, et donc l'abandon du français qui ne serait plus **une langue internationale**. Par ailleurs cela peut mener à une perte de sa richesse lexicale et à une difficulté à préserver certaines nuances et subtilités spécifiques au français. Je pense notamment à la disparition du passé simple, pourtant vecteur de précision. Plus généralement cette précision, supérieure à celle de l'anglais d'après les juristes internationaux, disparaîtrait avec la dislocation de la grammaire. Finalement, si suivre l'évolution spontanée du français paraît une idée de bon sens, et elle est d'ailleurs majoritaire, elle paraît peu praticable à l'examen. Dans l'idéal, il faudrait une organisation à l'échelle de la francophonie ayant pour mission une aide à l'enrichissement par des banques de terminologie communes et un œil sur les programmes scolaires pour veiller à une bonne continuité dans l'espace et dans le temps des principales règles de grammaire. Nous avons tous remarqué que l'Académie française commençait à s'internationaliser. Elle devrait aller plus loin en accueillant la crème de la francophonie, et la richesse de ses vocabulaires variés. **Yves Montenay**



Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE). Recommandation relative à la création d'une instance internationale d'avis, d'observation, de documentation et d'aménagement linguistique de la langue française. Mons, le 14 octobre 2023

La collaboration internationale francophone n'est actuellement pas suffisamment organisée en matière de corpus de la langue. D'autres langues, comme l'espagnol, l'allemand, le portugais et le néerlandais ont, pour leur part, reconnu depuis longtemps la réalité de leur poly centration et les avantages qu'elles pouvaient en retirer dans un contexte mondialisé. Pour ces langues, la coopération internationale dans le cadre d'instances *ad hoc* a permis de les promouvoir et de constituer des corpus, de documenter les pratiques des usagers et d'agir de façon coordonnée sur différentes composantes de la langue, telles que le lexique, l'orthographe ou la grammaire. La récente expérience du *Dictionnaire des Francophones* a néanmoins montré comment une collaboration d'experts représentant les différentes composantes de la francophonie permet d'aboutir à l'élaboration d'un outil au bénéfice de tous les francophones, qu'ils soient du Nord ou du Sud. Cet exemple illustre bien qu'une initiative semblable peut s'implanter partout pour peu qu'elle acquière une dimension internationale. Le multilatéralisme, dans son rapport au corpus, n'a pas que des dimensions linguistiques : il a également des dimensions culturelles et économiques. Il renvoie en effet aussi à des enjeux géopolitiques majeurs, dont l'importance a été soulignée par le Président de la République française lors de son discours sur la langue française et le plurilinguisme à l'Institut de France, le 20 mars 2018. Le moment est dès lors venu d'avancer sur la question. Les membres du réseau OPALE, qui réunit les organismes et instances de politique et d'aménagement linguistiques de Belgique (FWB), de France, du Québec et de Suisse romande, sont également convaincus que le maintien et la promotion de la langue française dans le monde seraient mieux assurés par la mise en place d'une concertation organisée et mandatée qui intègre les pays francophones du Nord et du Sud. Une telle concertation permettrait d'accroître l'accessibilité aux données de langue, aux usages partagés et à ceux relatifs aux variations, qui seraient ainsi régulièrement

documentés, ainsi qu'aux discours descriptifs adaptés à cette nouvelle prise en compte des réalités francophones vécues dans toute la francophonie et non plus seulement dans les pays du Nord. À l'instar des organismes dont le rôle est d'assurer le suivi et la promotion de la position internationale des langues allemande, espagnole, portugaise ou encore néerlandaise, **cette concertation pourrait prendre la forme d'une instance explicitement mandatée pour cela et pour laquelle on pourrait adopter le nom de « Collège des Francophones »**. Ce Collège serait composé d'experts et d'usagers professionnels de la langue issus de toutes les régions francophones du monde. Il serait chargé : de favoriser la constitution de corpus de référence en langue française ; d'observer les pratiques de la langue française dans ses diverses expressions ; de rendre compte de sa variété et de mettre ce patrimoine à la disposition de tous les francophones ; de maintenir ainsi l'unité fondamentale du français dans le respect de ses diversités et de ses adaptations aux besoins de ses usagers partout dans le monde ; de **renforcer un sentiment d'appartenance par adhésion et par choix du fait de la reconnaissance de la responsabilité partagée d'un bien linguistique qui appartient à tous**. Documenter la diversité des formes du français et proposer, dans le cadre d'une démarche multilatérale de concertation, des actions d'aménagement de la langue pour l'ensemble des territoires et des usagers de la francophonie seraient les pierres angulaires de ses travaux, en pleine intelligence avec l'OIF, l'AUF et l'ensemble des partenaires linguistiques actifs sur le terrain des espaces francophones ainsi que des associations issues de la société civile. Le réseau OPALE recommande donc aux responsables des politiques culturelles et linguistiques des États francophones réunis au sein de l'OIF d'étudier les conditions de mise en place d'une telle instance.

Réquisitoire implacable contre les inexcusables pratiques d'écritures « alternatives » et contre une anglophobie exacerbée qui achèvent la langue française en Suisse romande et en Francophonie européenne et Vibrant plaidoyer en faveur d'une langue qui a su, par un génie hors pair, porter le souci de l'esthétisme à la perfection dans le paysage linguistique mondial.

Un féminisme débridé

En ce moment, un féminisme débridé, au bord de l'hystérie, déferle dans la sphère francophone sous de fallacieux idéaux d'égalité, de liberté et de modernité, le tout monté en épingle par une sociologie militante* et un système médiatique remontés et à la traque de tout ce qui a trait au « prétendu machisme dominant ». Pour ce qui est de la langue française, des féministes déchaînées, éperonnées par leurs vindicatives égéries, ont sorti leur artillerie lourde pour en manipuler et en travestir le déroulé syntaxique et la ligne mélodique afin de relayer leurs revendications et de satisfaire à un égocentrisme outrancier **au mépris de toutes considérations qui ressortissent du fait linguistique proprement dit**.

L'écriture inclusive ou le reniement de soi

Condamner, par la contrainte, par la manipulation morphologique et syntaxique, une langue comme le français à devenir absolument illisible et hautement impraticable pour une majorité de locuteurs romands déjà **largués par une anglophobie « omnivore »****, constitue une considérable régression du point de vue ontologique, en ce sens où la langue, qui participe d'un champ de connaissances

indispensables à une société et à sa survie – et qui est son bien commun – est défigurée par un système d'écriture anarchique qui est contraire à son esprit et aux dispositions anthropologiques qu'elle implique. Forcer, par de coupables pressions moralisatrices, la langue française à se renier et à se déposséder en la faisant se raidir dans le carcan de « l'inclusif à tout prix » est **une violation gravissime et totalement injustifiée de son disque dur que sont sa clarté et sa précision**, ses qualités intrinsèques qui se démarquent de tout ce qui a été conçu en la matière jusqu'ici. Seulement, la bien-pensance s'en soucie-t-elle ? À ce sujet, il est évident que la langue de Rousseau doit exaspérer pas mal de monde par le seul fait qu'elle est un vecteur d'unité, de cohésion, de liberté, sans parler de son aura irrésistible, contrairement à un anglo-américain hégémonique qui « écrabouille » tout ce qui possède encore un zeste de culture, *a fortiori* de proprement humain.

La langue française, la langue à abattre

Une pollution sans précédent violente comme jamais le logiciel de la langue française devenue LA langue à abattre dans les milieux francophones européens – Suisse romande en tête – et qui se contorsionne d'un bout à l'autre de son champ syntaxique. **Véritable descente aux enfers** qu'accompagnent le cynisme et la condescendance de bon nombre de professeurs de français, d'écrivains, de pontes universitaires, d'intellectuels, de spécialistes, de linguistes en herbe et autres « techniciens » du langage qui clament à l'envi « qu'il faut laisser la langue évoluer naturellement, qu'elle est en constant devenir, que diable ! », alors que la langue française ne peut plus évoluer, atrophiée, infestée, d'une part, par un « globish » glouton et sclérosant et, d'autre part, étranglée maintenant par un « griffonnage » incompréhensible et illisible qui ressemble à s'y méprendre à des « hiéroglyphes » d'un temps que l'on croyait révolu... et dont la propagation délétère s'oppose à l'idéal de clarté, d'intelligibilité et de lisibilité d'une langue française qui est **un sommet de la création humaine** et qui, selon l'Académicien François Cheng, mériterait « d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO ». L'on comprend alors aisément pourquoi la langue française est l'instrument rêvé de la littérature.

La langue française ou le souci de l'esthétisme porté à la perfection

On ne saurait passer sous silence la dimension hautement civilisationnelle de la langue française qui s'est élaborée autour **d'un « souci esthétique » majeur porté à la perfection**, que sa raison d'être induit justement cette harmonie, cet ordre, cette sobriété qui régissent et ponctuent sa prosodie. Que cette langue se manifeste invariablement avec son infini cortège de mots aux facettes finement et délicieusement ciselées et polies – des articles de luxe les plus sophistiqués ; qu'elle implique cette exigence syntaxique qui a abouti à une structure judicieusement charpentée ; qu'elle possède un agencement parfaitement équilibré de voyelles et de consonnes – cas presque unique au monde ; une égale durée des syllabes couplée d'une émission de voix subtilement modérée, toutes qualités lui assurant une fluidité sans hiatus ; que son énonciation est empreinte de ce velouté, de cette couleur tonique si singulière qui évoquent la plus la douce, la plus folle et la plus enivrante des mélodies, celle dont les non-francophones raffolent une fois qu'elle est parvenue à leurs oreilles. Seulement, aujourd'hui, à travers l'abâtardissement et l'avilissement bien ciblés de ce legs inestimable que nous avons tous reçu en partage – nos mères nous l'avaient inculqué avec une telle patience, un tel savoir-faire et un infini respect, elles ! (Cf. Langue d'Emma en PJ) –, on devine le paysage linguistico-culturel ravagé d'une société romande qui se délite, comme on voit la vase, les dépôts glauques et toutes sortes d'objets hétéroclites immondes au fond d'une onde transparente, **l'illettrisme étant en passe de devenir un sport et un fléau dans une Romandie méconnaissable... idem pour la France – le pays de la culture par excellence ? – et la Belgique.**

La langue de « l'inclusion » par excellence

La langue française contient déjà en elle-même, et même mieux que toute autre, cette sollicitude à l'égard des deux sexes qui constitue SA marque de fabrique : « la présence et la complicité de la femme dans une relation harmonieuse et unique ». Elle seule place l'homme et la femme dans une commune et indispensable interaction. Lui surimposer une fioriture de signes abscons ne fait que déchirer à jamais la trame « architecturale » d'un monument qui s'est construit à longueur de temps et qui fait que la langue française est une langue écrite qui se parle ou, pour simplifier, parler le français, c'est s'exprimer à partir de l'écrit ; c'est plaquer son discours sur l'écrit, sur la grammaire – ou inversement –, les deux procédés, écrit et oralité, marchant main dans la main, comme deux jeunes tourtereaux, et que les dissocier l'un de l'autre, ce qui est le cas dans les autres langues, **c'est l'achever, c'est lui donner le coup de grâce, son arrêt de mort...**

La femme et son rôle prépondérant en langue française

Pour calmer les ardeurs de nos « jusqu'au-boutistes », il convient de rappeler que, dans aucune autre langue au monde que le français, la femme a pris une part aussi prépondérante et déterminante dans la vie de sa langue, *a fortiori* dans la littérature, depuis la période des trouvères et des troubadours, en passant par Port-Royal, les écrivaines du Grand Siècle jusqu'aux salons et autres cafés littéraires, *etc.*, où le rôle de la femme fut essentiel **grâce à ce raffinement, cette prestance, cette audace, cette maîtrise des codes de la civilité dont elle seule a le secret.** La femme, très tôt déjà, a habillé et habité la langue française d'une manière singulière, elle l'a embaumée de son subtil parfum, de sa politesse exquise, et a participé, conjointement avec son opposé masculin, activement à son élaboration et à son essor, ce qui constituait déjà, en son temps, une véritable révolution dans les mentalités... prouesse inégalable et inégalée depuis. **Quelle autre langue au monde peut se targuer de pareil exploit ?** N'est-ce pas cette façon de se voir, et de voir l'autre, qui modèle et forge une culture ?... et l'on se complaît à dire dans le landerneau des esprits chagrins que le français est une langue sexiste, jusqu'à vouloir en faire le parangon de la laideur en la dénaturant à qui mieux mieux... À d'autres !!!

Cachez ce « E » incongru !

Nul doute que la féminisation des noms de métier, qualification, profession, fonction, *etc.*, doit être remise au goût du jour en des temps où l'accès à tous les postes sociétaux, même les plus élevés, s'est accéléré pour le sexe « dit » faible, ce dont tout un chacun se félicite... cette féminisation ayant eu forcément des incidences sur la langue. Un bémol toutefois. Pour briser des clichés tenaces – et sans vouloir offenser personne –, il convient de rappeler une bonne fois pour toutes que le français ne possède pas de suffixe permettant de féminiser mécaniquement les substantifs, que le **E***** ne sert nullement de suffixation ou de dérivation, contrairement aux adjectifs et aux participes, comme on le monte en neige dans les médias et ailleurs, que le masculin a cette valeur purement générique, ou non marquée, ou non genrée (non sexuée), « inclusive », **que nous a léguée le latin**, mais là encore faut-il enlever ses grosses lunettes opaques pour intégrer un fait aussi patent.

Le mot de la fin pour ne pas rester sur la faim

Soyons un brin sérieux ! Ce n'est pas la frénésie genrée et « égalitariste » d'une milice à la manœuvre, qui prend la langue française en otage en malmenant jusqu'à écœurement**** une morphologie et une grammaire accusées de tous les malheurs de la condition féminine – terreau du sexisme, à ce qu'il paraît – **qui incitera l'homme à porter un regard tout neuf sur la femme**, qui fera avancer d'un iota les inégalités entre le « mâle » et la « femelle », qui résoudra le lancinant problème de la parité des salaires, qui rendra plus visible le rôle de la femme dans la vie professionnelle, qui redressera la courbe du chômage ; ce n'est pas en détruisant la structure et le noyau d'une langue qui a atteint **des hauteurs de perfection** qu'on la rendra plus attrayante aux yeux de tous, *etc.* Bref, ce n'est pas en sexualisant ou en déssexualisant une langue que l'on fera

avancer le « schmilblick » dans quelque domaine que ce soit... Bon sang, qu'on se le dise dans les chaumières !

Philippe CARRON *Linguiste de formation, ancien professeur de français et de langues... dont l'anglais.*

Annexe : ment.

** Toute idéologie, telle que celle de l'égalitarisme prônée dans certains milieux, ne trempe-t-elle pas ses racines dans le terreau de l'inculture ?*

*** Tomber sur une enseigne encore en français, par exemple, dans les rues de Lausanne et de sa banlieue relève de l'exploit... et que d'en dénicher une nous paraît tellement surréaliste qu'il faut se pincer pour le croire... La Romandie n'est-elle pas déjà colonisée de la tête aux pieds, une colonie ordinaire du XXI^e siècle, sous le joug de l'empire anglo-américain.*

**** Ce E que l'on sert en toute incohérence pour féminiser bon nombre de noms comme professeurE, procureurE, auteurE, etc. est un appendice qui n'a rien de sexué en français, ni de féminin, ce n'est pas une désinence féminine contrairement à celles des adjectifs, et encore..., même si l'on trouve des exemples de dénominations de métiers féminins dans un passé lointain. Seulement pour le comprendre, il convient de retracer toute l'évolution de notre langue depuis le latin, en passant par l'ancien français jusqu'au français actuel pour battre en brèche des notions aussi grotesques... et là quelle personne un tant soit peu sérieuse est disposée à s'y attarder ?*

***** Une langue ne se brutalise pas, ne se dissout pas dans la médiocrité environnante – surtout pas le français – ni n'est assimilable à un produit négociable qui fluctuerait suivant les cours capricieux de la Bourse.*

Réponses aux "Linguistes atterrés"

Contribution de **Jean-Louis Chédin**, septembre 2023

Nous ne sommes pas les seuls, à ALF ou autour d'ALF, à nous passionner pour l'évolution et le destin du français : les "Linguistes Atterrés" s'y intéressent aussi, quoique sous un autre angle : en fait foi le manifeste polémique, intitulé hardiment : "Le français va très bien, merci" (Collection "Tracts" de Gallimard, mai 2023). Le tract prend à partie sévèrement le conservatisme supposé d'élitistes, de "puristes" de la langue, refusant de s'accommoder de l'évolution (ou des évolutions) en cours et des nouveaux critères, s'agissant d'une langue qui a d'ailleurs toujours évolué, nous rappelle-t-on, au cas où nous l'aurions oublié. Parlons-en ici, avant peut-être de se parler d'un bord à l'autre ; car enfin, nous ne sommes pas si nombreux à nous interroger sur la vitalité du français.

Tout le manifeste des L. A. (pour "linguistes atterrés") est traversé par la tension permanente entre, si l'on peut dire, le normatif et le constatif. C'est-à-dire entre les exigences, les règles grammaticales, orthographiques, de vocabulaire ou de construction, qui structurent une expression "correcte" (sinon élégante), et les mille pratiques usuelles qui en sortent, quand elles ne sortent pas du français purement et simplement... Mais, ne pas s'enfermer dans une alternative, sans autre issue, est sans doute la leçon à tirer d'une telle confrontation.

L'opposition entre correct et incorrect au plan de l'expression est assimilé trop vite par les L.A. à une manifestation de classe ; le "correct" étant soi-disant le privilège d'une élite sociale (dont le langage, pourtant, s'avère souvent approximatif ou négligé). Le manifeste, en dépit ou à cause de sa prétention scientifique, penche vers un relativisme mou, sur le

principe que ce qui est l'emporte sur ce qui doit être. Or, langue et langage humains, comme l'expliquait Durkheim, qu'on le veuille ou non, sont une "institution" au sens large, non pas seulement un phénomène naturel à observer (comme le "langage" des abeilles).

D'autre part, laisser s'instaurer ici ou là des "novlangues", comme les appelait George Orwell, au service d'un intérêt, d'une communauté ou d'un pouvoir quelconque n'est pas sans risque. Certains régimes s'entendent à remplacer le mot qui gêne par quelque ersatz vicieux, appelant choux des lentilles et "opération militaire spéciale" une invasion en bonne et due forme. Dans le débat actuel autour d'un "droit à mourir dans la dignité", les mots comptent (euthanasie, suicide assisté, aide active ou passive...). Non, la formation au mode d'expression correct et au choix du terme juste n'est pas un luxe pour précieux, mais une condition d'intelligibilité (ce dont les L. A. ne disconviennent pas, malgré certains passages risqués).

Les L. A. le soulignent justement : une langue ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. « Il n'existe qu'une seule et unique manière de massacrer une langue, c'est de ne pas l'utiliser et de ne plus la transmettre » (p. 47)... Les langues régionales ne le savent que trop ! Reste que le français lui-même n'est plus employé dans les échanges scientifiques (ce qui pourrait faire réagir nos linguistes atterrés, et scientifiques) ni dans la langue économique ou financière ; et est en voie d'effacement dans les institutions internationales (à commencer par l'Union européenne). Serait-il devenu inutilisable ? Allons donc ; il y a surtout là une forme... franchement atterrante, de renoncement. Pourquoi ne pas le dire, pourquoi cette omerta ?

À juste titre aussi, les L. A. s'interrogent sur l'efficacité d'instances officielles, chargées d'une régulation linguistique et de délivrer des équivalents, en français, de termes étrangers surgissant chaque semaine comme des champignons. Tâche difficile. Proposer "icône de la mode" pour "it-boy" ou "sac iconique" pour "it-bag" laisse légèrement sceptique. Mais, la proposition des L. A. de réserver à des linguistes patentés la moitié des sièges à l'Académie française laisse rêveur, après avoir répété que le « bon usage » ne relève pas de normes directives, mais de l'usage justement. Sans doute, la régulation linguistique ne peut-elle plus s'exercer seulement à la verticale, sur un mode "jupitérien". Mais la critique, pour se faire positive, doit prendre le problème dans ses deux dimensions :

1- Le français ne devrait pas rester toujours à la remorque de l'inventivité, avec ces équivalents laborieux qui tombent de haut ; mais aussi prendre les devants, comme il a su le faire (déjà avec "avion" au début du XX^e siècle, avec "ordinateur", "logiciel", *etc.*) ;

2- D'où la nécessité de prévoir une instance collective et permanente, où les linguistes auraient toute leur place, pour prendre l'initiative, s'agissant de modes d'expression dont le besoin se fait sentir. Anticiper, prévenir, est moins difficile que d'introduire un substitut au terme extérieur, une fois cristallisé. Le rapport complètement déséquilibré (et injustifié) entre français et anglais est dû en partie à ce décalage interne (contre lequel les Québécois réagissent mieux).

Il serait souhaitable aussi que la scientificité, dont les linguistes atterrés se réclament bruyamment, n'étouffe pas l'esprit de finesse. Un exemple. C'est une idée reçue (y compris par les L. A., mais pas seulement) que l'absence du genre neutre en français entraîne un suremploi du masculin, qui tient lieu de neutre. Or, ce n'est pas si simple. Il existe aussi un féminin-neutre, dans "une personne" par exemple ("elles" sont parties à propos de plusieurs personnes des deux sexes). Le langage courant n'a pas besoin d'écriture inclusive et de ses

idéogrammes pour distinguer le féminin-féminin (une jeune fille) du féminin-neutre (son humanité est appréciée de tous), tout comme il sait distinguer le masculin-masculin (un jeune homme) du masculin-neutre (l'humain).

Les Linguistes Atterrés entrent dans le débat en avançant arguments et références, nous en avons aussi à leur service... et s'il était utile de confronter les points de vue, en clarifiant divergences réelles et convergences potentielles, par exemple sur l'orthographe, ou sur de nouveaux modes de régulation linguistique ? Ne faut-il pas, de temps à autre, frotter notre cervelle contre celle d'autrui, comme Montaigne le conseille ?

Jean-Louis Chédin est professeur de philosophie

Lettre ouverte de **Ludger Staubach**

Madame, Monsieur,

Inconnus du grand public voici encore quelques mois, vous avez obtenu en quelques jours les félicitations d'une immense partie des médias français. Votre succès doit dépasser celui des Beatles à leurs débuts, le *Livre Guinness des records* n'est certainement pas loin ! Je vous avouerai cependant que cet engouement des médias m'interpelle. Pour être honnête, j'aurais espéré plutôt des recensions réservées ou critiques. C'est pour cela que je me permets de vous adresser cette lettre ouverte. Vous motivez la publication de votre ouvrage par le fait que « l'espace éditorial et médiatique contemporain [serait] quasiment satur[é] » par des « rengaines déclinistes » et « déclarations catastrophistes » : d'après vous, face aux « contre-vérités et pseudo-théories sur la langue », il serait nécessaire de « rétablir quelques faits... qui font consensus dans la communauté scientifique. »

Je vous contredis tout de suite : lisant deux quotidiens par jour, écoutant *France Info* à chaque trajet en voiture, passant à chaque fois que c'est possible devant un kiosque pour connaître l'ensemble des Unes de la presse française, regardant à l'occasion le Journal télévisé, je vous mets au défi de me citer un seul discours que vous appelez « puriste-décliniste » qui aurait, ces dix dernières années, « quasiment saturé l'espace éditorial médiatique contemporain » ! Dans votre tract, tel un fil rouge, l'évolution naturelle de toutes les langues revient constamment comme argument pour réfuter ces « rengaines déclinistes ». Mesdames et Messieurs, tout étudiant en linguistique apprend très tôt qu'un linguiste se doit de séparer avec rigueur la diachronie – qui étudie par exemple l'histoire des langues – de la synchronie qui observe une langue donnée à un moment donné, comme dans la sociolinguistique. La diachronie est une suite de synchronies. En récusant de la manière citée les problèmes posés par l'invasion des anglicismes ou la baisse du niveau en orthographe, vous rompez avec cette séparation entre diachronie et synchronie : vous vous référez à la diachronie en traitant une question qui se situe dans la synchronie. C'est un peu comme si on disait du cancer de quelqu'un que ce n'est pas grave puisqu'il mourra de toute façon : la maladie ou la mort ne sont pas la même chose selon qu'on les regarde dans une perspective synchronique ou diachronique. La bonne ou la mauvaise santé des langues non plus.

Dans votre introduction « Décrire ou prescrire ? », vous dites que « le but des recherches des linguistes est de décrire et de comprendre », et non d'édicter des règles ou de condamner des comportements. Soit. N'importe quel dictionnaire des 60 dernières années vous donnera

d'ailleurs raison : « La linguistique est habituellement définie comme l'étude scientifique du langage ; en ce sens on peut l'opposer à la grammaire et à la philologie dont les préoccupations sont autres : souci normatif... »⁽¹⁾

Toutefois, au quotidien, cette séparation entre description de l'usage d'un côté et grammaire normative de l'autre n'est pas toujours strictement respectée. Ce sont bien des linguistes qui préparent et corrigent les épreuves de grammaire des concours de l'Éducation nationale, prescrivant ainsi de façon tout à fait normative et autoritaire, qui peut enseigner le français ou une langue étrangère et qui non. Mais de deux choses l'une : soit vous participez à la réflexion sur les normes grammaticales et lexicales (problème de synchronie !), soit vous vous contentez du rôle de photographe et cédez la place du critique aux philologues et grammairiens au lieu de les traiter de puristes déclinistes ! Votre ouvrage se compose de 10 chapitres, chacun commençant par une « idée reçue » suivie d'une citation censée prouver l'expansion de ladite idée reçue, un développement, des suggestions ainsi qu'une liste de ressources. Le lien entre « idée reçue » et citation est souvent incompréhensible (cf. ch. 5, p. 27), les citations sont sorties de leur contexte et ne reflètent certainement pas la complexité de la pensée de leurs auteurs. En général, il s'agit de simples phrases, prononcées à titre personnel, comme il en existe des milliers par jour dans les médias. Elles datent de 1930 à 2022 et ont une moyenne d'âge de plus de seize ans : cela n'appuie guère votre affirmation d'un espace éditorial et médiatique contemporain quasi-saturé par des puristes déclinistes et catastrophistes !

Vos développements mettent doublement mal à l'aise. D'une part, le fieffé puriste décliniste que je suis – et qui en connaît beaucoup d'autres – se demande désespérément qui peut bien affirmer certaines inepties que vous citez. Qui visez-vous ? C'est d'un flou absolu. On veut des noms ! D'autre part, vous juxtaposez des affirmations banales et consensuelles (« Il ne faut pas confondre langue et orthographe... ») et d'autres qui ne sont certainement pas acceptées telles quelles par l'ensemble de la communauté scientifique (« Si l'orthographe ne parvient pas à faire peau neuve, c'est parce qu'elle est devenue un marqueur social extrêmement puissant... », *etc.*) Aucun nom, aucune citation, aucune preuve : forts de votre autorité de linguiste, vous déclarez la vérité *ex cathedra*, en plaçant pêle-mêle inepties inouïes et opinions sérieuses, discréditant ainsi ces dernières. Je ne m'attarderai pas sur une grande partie de vos chapitres, soit parce qu'ils enfoncent des portes ouvertes, (« Le français n'appartient pas à la France ») soit parce qu'ils me paraissent d'importance secondaire (« L'écriture numérique n'@bime pas le français »). Par souci de concision, je n'aborderai pas non plus votre chapitre sur l'écriture inclusive. Reste les chapitres 1, 3 et 5. Le premier me semble avant tout cocasse. Je l'ai lu et relu, l'ai fait lire à d'autres personnes : tout le monde a l'impression que vous prenez l'expression « la langue de Molière », simple variante de style, comme la « langue de Dante » ou la « langue de Shakespeare », au premier degré : pour vous, la langue du XVII^e siècle est un idéal réellement existant dans la tête des « puristes déclinistes » ! Par contre, je ne saurais contester votre conclusion, trop belle pour ne pas être citée ici : « Nous ne reviendrons jamais à la langue de Molière. » Comme expliqué ci-dessus, dans le chapitre 3 « Le français n'est pas envahi par l'anglais », vous vous référez à la diachronie pour parler d'une question qui se situe dans la synchronie. Ces affirmations ne sont donc pas recevables. Eh non, ce n'est pas parce que, aujourd'hui, l'anglais avec son héritage anglo-normand est une langue de grande civilisation que la période après la bataille de Hastings était heureuse pour les habitants et pour leur langue. Et concernant le français et ses locuteurs, je m'intéresse à ce qui se passe aujourd'hui

et non à son hypothétique future évolution. Concernant votre chapitre 5 sur l'orthographe, libre à vous de demander une réforme que, au demeurant, vous n'obtiendrez pas. Mais pourquoi dissociez-vous la baisse du niveau en orthographe d'autres phénomènes comparables ? Les correcteurs du bac ne se plaignent pas tant des fautes d'orthographe, mais du charabia incompréhensible de trop nombreuses copies ! Les compétences en mathématiques ont baissé autant qu'en orthographe⁽²⁾. Faut-il, d'après vous, supprimer les mathématiques en même temps que l'orthographe dans sa forme actuelle ?

Une autre question me taraude : une langue n'est pas un être en chair et en os, elle ne peut attraper ni la fièvre ni la rougeole. Quel sens peut alors avoir une phrase affirmant qu'une langue va bien ou mal ? Que vous affirmiez que le français aille très bien sans même chercher, à aucun moment, à définir quels seraient les critères du bien-être ou du mal-être d'une langue me paraît proprement impensable de la part de personnes qui se revendiquent scientifiques. Au lieu de continuer les échanges stériles d'affirmations et de contre-affirmations dans une *Querelle des anciens et des modernes* décidément toujours pas close, je vais proposer ici des critères objectifs, permettant de discuter du bien-être ou mal-être d'une langue indépendamment de convictions personnelles, qu'elles soient progressistes ou conservatrices. Qu'est-ce donc une langue ? D'abord un instrument de communication lequel se définit par la compréhension de l'oral et de l'écrit, ainsi que l'expression orale et écrite. Il est forcément inquiétant si ces capacités s'étiolent. À ce propos, je vous rappelle des faits absolument inédits survenus à la session du baccalauréat 2022 : une partie importante des candidats n'a pas pu traiter le sujet de français en raison du mot « ludique » dans l'énoncé : Faut dire « fun », sinon on ne vous comprend pas ! Un professeur de philosophie, désespéré, a envoyé ses copies au ministre de l'Éducation nationale, en publiant un florilège dans les réseaux sociaux. Voici un extrait :

« L'état ne devait pas décider car l'état ne connaît pas le passé de chacun, elle ne c'est pourquoi cela et arrive... Si les gens sont bien éduqués et bienveillants nous n'avons pas besoin de l'état. Le respect mutuel suffit pour remplacer l'état comme cette célèbre citation « vivre et laisser vivre » qui nous vient des tranchées pendant la seconde guerre mondiale... » (Fin de citation).

L'écrivaine Sylvie Germain a été insultée et harcelée parce que les élèves d'une autre série n'avaient pas compris son texte de vingt lignes, donné également à l'écrit du baccalauréat. Le dessinateur satirique Antoine Chereau fait dire à un représentant du Rectorat : « Le rectorat présente ses excuses aux lycéens pour cet acte odieux ourdi par des boomers. L'année prochaine, on proposera un texte sorti d'un album de Oui-Oui. » Vous penserez ce que vous voulez de ce dessin : sa seule présence vaut preuve. 30 ans plus tôt, il aurait été incompréhensible. Des signes d'un étiollement des capacités de compréhension et d'expression sont donc indéniables. Sans preuves, sans l'étude approfondie de corpus, il est impossible d'affirmer qu'elles ne se dégradent pas.

En outre, une langue de civilisation est langue internationale, langue de culture, langue de science, langue de jurisprudence. Qui peut contester sérieusement que le français régresse dans les trois premiers domaines ? Un nouveau Kieslowski ferait-il aujourd'hui du cinéma franco-polonais ?

Un autre critère pour la santé d'une langue est sa diffusion. Niez-vous que les pays africains se détournent de plus en plus du français ? Pensez au Rwanda, à l'Algérie ! De même, le français est de plus en plus concurrencé, voire remplacé, en France par l'anglais : dans l'enseignement, la recherche, les entreprises, la culture, la publicité et tout ce qui est communication (noms d'entreprise, titres d'émissions, de livres, de journaux...) À Paris, on joue Racine et Molière en anglais. Imagine-t-on jouer Shakespeare en français à Londres ? Aucun doute : aujourd'hui la langue anglaise se porte bien, contrairement au français ! Beaucoup de lecteurs de votre tract se poseront sans doute plus de questions sur son succès fulgurant dans les médias que sur son contenu. Ils trouveront des éléments de réponse dans le livre *Comprendre le pouvoir* du très grand linguiste Noam Chomsky.

Notes : (1) Définition de cnrtl.fr (2) Performance de calcul en fin de CM 2 : en 1987 : Additions 90 %, Soustractions 83%, Divisions 74 %, Problèmes 52 % en 2017 : Additions 69 %, Soustractions 55 %, Divisions 37 %, Problèmes 32 % (Sources MENJ-DEPP, Infographie *Le Monde*).

Ludger Staubach est agrégé d'allemand, ex-étudiant en linguistique aux Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg, université de Haute Alsace, Mulhouse, université de Strasbourg.

Ma réponse aux "linguistes atterrés", Yves Montenay

Ce groupe a lancé une grande offensive médiatique en faveur de la liberté d'évolution de la langue française, s'élevant contre toute tentative de régulation, notamment par l'Académie française. **Je pense qu'ils sont passés à côté du problème principal : le maintien de l'intercompréhension entre francophones dans l'espace et dans le temps.** Au lieu de traiter cette question qui me paraît fondamentale, ils amusent leurs lecteurs avec des points secondaires. Une déformation professionnelle ? Parmi ces points secondaires du manifeste de nos "atterrés", j'ai relevé les suivants :

Et si on faisait connaître la grammaire de l'oral en intégrant au collège et au lycée des cours de grammaire comparant écrit réel et oral réel en français ?

Et si on enseignait des éléments d'histoire de la langue dès le collège ? Si on montrait les textes de Molière en graphie de l'époque ? Si on faisait écouter des enregistrements en prononciation restituée ? Si même on s'y entraînait !

Ma réaction à tout cela est : pourquoi compliquer encore l'enseignement du français, alors que c'est un des points faibles de notre système scolaire ? Mais une dernière réflexion de nos linguistes me permet de comprendre : "Linguiste, c'est un métier". Ce dernier point me paraît révélateur : toutes ces considérations révèlent une déformation professionnelle, peut-être intéressée. Il s'agit d'alimenter les linguistes en travaux intellectuellement passionnants : des dictionnaires, des grammaires, des manuels, de toutes les variétés de français qui ne manqueraient pas d'apparaître. J'ai constaté cette tentation en Côte d'Ivoire et au Cameroun, où existent des formes argotiques du français (le nouchi, le camfranglais...) parsemés de mots des langues locales. Quel travail passionnant serait en effet pour des linguistes que l'officialisation de ces parlers avec tous les travaux que cela implique ! Mais mon souci n'est pas de fournir du travail aux linguistes. C'est le maintien de l'intercompréhension entre francophones. Car l'évolution du français devrait être un enrichissement, alors que ce serait souvent une déstructuration et un éclatement qui pourrait mener à ce qui est arrivé au latin qui a disparu au bénéfice des multiples langues romanes. En effet, le terme « évolution » est trompeur car il a une connotation positive, alors que le phénomène est tout autre : la déstructuration, voire la destruction de la continuité de la langue dans l'espace et dans le temps. L'écrit implique le régalien...

Nous ne sommes plus au Moyen Âge : l'éclatement du latin en diverses langues romanes non inter-compréhensibles s'est fait à une époque où la scolarisation, forcément en latin puisque les autres langues n'étaient pas standardisées, était extrêmement réduite, et limitée à quelques précepteurs, puis plus tard à la partie supérieure de la hiérarchie catholique. Cette dernière a préservé le latin comme langue écrite, jusqu'à l'apparition de l'imprimerie et la traduction de la Bible dans des langues nationales. Aujourd'hui, c'est la diffusion de l'écrit qui génère une standardisation : le vocabulaire et la grammaire sont normalisés et largement figés. Cette standardisation est accompagnée par le pouvoir : François I^{er} décide, par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, que la vie juridique doit se faire en français et non plus en latin. La normalisation de la langue par l'écrit a été nécessaire pour qu'elle soit juridiquement précise et comprise dans tout le royaume, et bien au-delà dans le cas du français. C'est grâce à cette normalisation que nous comprenons les textes écrits depuis cette époque. Les quelques modifications d'un texte de Molière épinglées par nos "linguistes atterrés" sont anecdotiques et il n'y a aucun obstacle à la compréhension du texte de l'époque. Et ce qui était valable à l'échelle française sous François I^{er} l'est maintenant au niveau de la francophonie : une dislocation de la francophonie signifierait la fin du français comme langue internationale. Passons maintenant à des arguments d'une autre nature.

L'enrichissement, oui, le massacre, non !

Traditionnellement, l'enrichissement s'est fait par la francisation de l'orthographe et de la prononciation : l'anglais « riding coat », le vêtement de la chasse à courre, a donné « redingote ». Plus tôt, l'arabe *al gabr* (démontrer) avait donné *algèbre*. Au XX^e siècle, il y a eu l'invention du mot « *ordinateur* » en 1955 par François Girard, responsable du service publicité pour IBM, sur les conseils de son ancien professeur de lettres à Paris, Jacques Perret, alors que beaucoup de langues ont gardé le mot anglais *computer* (calculateur). Cet enrichissement est positif. Mais aujourd'hui le franglais ne francise pas les mots nouveaux et surtout en intègre d'inutiles, ce qui dévalorise la langue au lieu de l'enrichir. Citons, parmi tant d'autres, l'exemple du terme « challenge », fréquent dans la presse économique et qui tend à s'imposer dans le langage courant. *Challenge* est de plus prononcé à l'anglaise « *tchallinge* » alors que c'est l'exact synonyme du mot *défi* qui a l'avantage d'être plus court et de ne pas bouleverser le lien entre orthographe et prononciation. **Bref, pour les défenseurs du français, ce qu'envisagent nos "linguistes atterrés" n'est pas une évolution ni un enrichissement, mais une corruption.**

Communiquer oui, mais aussi raisonner !

Il y a un deuxième débat derrière le « laisser-faire » en matière linguistique et un encadrement régalién. C'est celui de l'usage de la langue. Une opinion est que la langue ne sert qu'à communiquer : peu importe la langue et son vocabulaire, l'essentiel est d'être compris, ici et maintenant. C'est la forme extrême d'une opinion majoritaire dans beaucoup de milieux, même instruits. À l'opposé, une minorité, mais très influente, donne un **rôle culturel** à la langue : c'est l'expression d'une communauté dont les valeurs se sont exprimées dans des œuvres classiques.

La langue structure notre pensée

Certains vont plus loin encore en disant que la langue structure la pensée : un Français de formation classique ne pensera pas comme un Américain et encore moins comme un Chinois ou un Africain, dont les textes de référence sont totalement différents. **Une conséquence de cette opinion est qu'il faut que des textes anciens restent lisibles**, non seulement en France, mais dans les autres pays de la francophonie, donc qu'il y ait un enrichissement, mais non une déstructuration. Les régimes autoritaires l'ont bien compris qui veulent « du passé faire table rase ». Citons la Russie soviétique, la Chine de l'époque maoïste et son rebondissement actuel avec « *la pensée du président Xi* » et bien d'autres despotes de moindre envergure, qui ont tous en commun d'avoir simplifié et appauvri leur langue nationale, notamment pour limiter le passé et le présent à ce qui leur convenait. Pour

aller plus loin dans l'analyse du rôle de la langue dans la réflexion, je vous recommande le site de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme.

Contre une perte de la richesse et de l'exactitude de la langue

Nous avons vu les complications scolaires, géographiques et historiques entraînées par une transformation rapide. Par ailleurs, cela peut mener à une perte de sa richesse lexicale et à une difficulté à préserver certaines nuances et subtilités spécifiques au français. Je pense notamment à la disparition du passé simple, pourtant vecteur de précision. Plus généralement cette précision, supérieure à celle de l'anglais d'après les juristes internationaux, disparaîtrait avec la dislocation de la grammaire. Finalement, si suivre l'évolution spontanée du français paraît une idée de bon sens, elle paraît peu praticable à l'examen. Dans l'idéal, il faudrait une organisation à l'échelle de la francophonie ayant pour mission une aide à l'enrichissement par des banques de terminologie communes et un œil sur les programmes scolaires pour veiller à une bonne continuité dans l'espace et dans le temps des principales règles de grammaire. Nous avons tous remarqué que l'Académie française commençait à s'internationaliser. Elle devrait aller plus loin en accueillant la crème de la francophonie, et la richesse de ses vocabulaires variés. C'est un des très rares points d'accord avec nos "atterrés", qui, pour tout le reste, me semblent avoir cédé à leur déformation professionnelle intéressée de tronçonner les langues à l'infini.

Yves Montenay est auteur et conférencier en démographie, géopolitique et Francophonie, et président de l'ICEG (Institut Culture Économie et Géopolitique)

La volte-face de Jacques Attali

Au fil d'un long entretien enregistré à son domicile en octobre 2021 et publié avant-hier sur YouTube, Jacques Attali a surpris les internautes de la chaîne "Livre noir" par ses prises de position absolument inédites, aux antipodes de ses prêches passés. « *Il y a clairement une demande générale de sauver l'identité française, analyse l'économiste. Elle n'est ni de gauche ni de droite ; elle est simplement une évidence.* » Une évidence que l'influent conseiller des chefs d'État aura mis plusieurs décennies à réaliser. Encore pis : « *On n'a pas envie de devenir l'Angleterre, cette tragique juxtaposition de nationalités qui vivent chacune dans leur coin, comme en Belgique d'ailleurs, ajoute-t-il. Cette situation est catastrophique et nous menace.* » Comme elle paraît lointaine, la célèbre "homélie du père Attali", tirade multiculturaliste que raillait Éric Zemmour sur le plateau de *Ce soir ou jamais*. Au diable le melting-pot culturel : désormais, « *il faut défendre à tout prix la langue française, le parler français, l'enseignement du français, de la culture française, de la musique, de la littérature et du cinéma français* ».../...

Entretien donné par Jacques Attali à la chaîne "Livre noir" sur YouTube, en octobre 2021 : <https://m.youtube.com/watch?v=7G4bMGZl6rc>

Rapport du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF) à ses membres sur le « Colloque Rossillon » intitulé : *L'avenir de notre langue en France et dans le monde*, qu'il a coorganisé le 7 septembre 2023, avec son association fondatrice *Avenir de la Langue française (ALF*)* et l'association *Sciences Po Alumni* des anciens élèves de l'*Institut d'Études politiques de Paris*, au siège de cet IEP, 27, rue Saint-Guillaume, dans le grand amphithéâtre Émile Boutmy.

Les associations *Avenir de la Langue française (ALF)* et *Forum francophone international (FFI-France)* aujourd'hui intégrées avec 36 autres pour le français dans le *Haut Conseil international* créé le 18 juin 2020, avaient lancé le 9 octobre 2001, du balcon « Plaisir » à Villers-Cotterêts (ordonnance de 1539 sur le français langue officielle), le projet de *Cité internationale de la Francophonie*. L'Élysée l'adopta en 2017, après 16 ans de nos efforts opiniâtres.

L'inauguration officielle de la Cité par le Président de la République aura lieu sur place le 30 octobre 2023.

Pour marquer l'heureux évènement d'un légitime cachet associatif, le *Haut Conseil* y produira l'avancement de ses chantiers (loi sur le français ; réseau parlementaire transpartis de Résistance pour le français) ; et ce colloque sur « **l'avenir de notre langue en France et dans le monde** », appuyé sur le livre suggéré par *ALF* de **Bernard Lecherbonnier** sur **Philippe Rossillon**, *l'inventeur de la Francophonie*, Français exceptionnel, présenté par **Kléber Rossillon** son fils et par l'auteur comme le principal créateur et inspirateur des politiques et institutions du français et de la Francophonie.

Sciences Po Alumni a ouvert le colloque dont le programme figure ci-bas.

À la « **table ronde** », les trois organisateurs avaient tenu à inviter M. **Paul de Sinety** sur le thème de la politique du français en France, et Madame **Nivine Khaled**, représentante de la Secrétaire générale de l'OIF sur le thème de la francophonie dans le monde. Ils sont les deux importantes institutions héritières des créations de **Philippe Rossillon**, encore concernées par ces thèmes. Leur place était donc là. Nous savions qu'ils ne pouvaient s'écarter du champ réduit de leurs fonctions en l'actuelle petite « période » loin de l'esprit de la grande « époque » 1958-1974 des **de Gaulle** et **Pompidou**, du sursaut français, de la coopération franco-africaine, du réveil du Québec, des Wallons, des Suisses romands et jurassiens, et des paladins du français et de la Francophonie.

Ils évitèrent donc d'évoquer l'offensive tous azimuts subie par le français et la Francophonie. On alla jusqu'à dire, chiffres à l'appui, que la langue française se portait bien et n'avait nul besoin d'être protégée.

Mais cette table ronde émergea de l'eau tiède sur quelques points non négligeables. Ainsi sur la nécessité de ne pas dissocier « les sciences » de la langue française « La création scientifique n'est pas indépendante de la Langue » (dixit **Kléber Rossillon**, lors du débat) ; de ne plus séparer orgueilleusement et injustement la « littérature française » de la « littérature francophone », la France étant un « pays francophone » comme les autres (**Patrick Lozès**). Surtout fut mise en valeur l'importance – non vraiment stratégique, néanmoins évidente – de l'action publique pour la terminologie (**Paul de Sinety**). Le professeur **Olivier Gohin** insista sur l'urgence de produire en France, à l'instar du Québec (loi 96 du 24/5/2022, une loi bien plus protectrice et mieux appliquée, sous le contrôle habilité d'une autorité publique y affectée). Il a d'ailleurs puissamment aidé le *Haut Conseil international* à présenter à des parlementaires français une ébauche complète de proposition de loi.

« L'esprit Rossillon » de contre-offensive, voire d'offensive, fut naturellement mieux incarné dans la partie « débat » du colloque :

Outre le représentant du *Haut Conseil* et d'*ALF*** qui présidait et tira la conclusion générale du colloque, trois « interpellants » inscrits au programme, lancèrent le débat. M. **Matthieu Varnier**, membre du *Haut conseil* transpartis mais au nom de l'association *COURRIEL*, présenta clairement l'aspect social, politique et géopolitique de l'offensive contre le français et ses conséquences discriminatoires, antidémocratiques, néfastes pour le peuple et les travailleurs. M. **Nicolas Dupont-Aignan**, député, président du parti *Debout la France*, et membre du *Haut Conseil*, dénonça brièvement mais vigoureusement, nos princes de l'abandon-soumission. Il révéla qu'il s'occupait***du **Réseau transpartis de parlementaires français en Résistance pour le français et la Francophonie**.

Le texte de M. **Christian Philip**, ancien recteur, directeur de la Maison de la Francophonie de Lyon, coordinateur du réseau des Maisons de la Francophonie, fut lu et commenté en séance. Pour lui, nos affaires doivent, comme au temps de Rossillon, être rattachées au Premier Ministre, et une nouvelle loi Toubon est nécessaire. Ainsi qu'amener nos diplomates à s'exprimer en français lorsqu'un système de traduction est prévu, et à exiger cette facilité lorsqu'elle ne l'est pas. Il prône la réactivation de la politique de relations culturelles extérieures, l'augmentation forte des bourses et des visas pour les étudiants des pays étrangers, notamment francophones. Il demande d'interdire toute formation universitaire dont une majorité des cours ne seraient pas en français... Un intervenant rappela alors que le sabotage déterminé du gouvernement de sa propre loi Fioraso de 2013 sur l'enseignement supérieur en anglais a donné l'incongruité actuelle : **1 400 formations diplômantes** dispensées exclusivement en anglais !

(Après les remerciements chaleureux y compris aux élèves de Sciences Po venus écouter)

Conclusion générale du colloque, sorte de bilan de ce que les trois organisateurs appuyés par M. Kléber Rossillon avaient voulu :

- 1) Il s'est bien agi d'un accompagnement de l'inauguration de la Cité à Villers-Cotterêts, digne de l'importance de l'évènement et de nos associations.
- 2) Nous avons pu **exhumer de notre histoire récente** cette partie linguistique et culturelle fondamentale, occultée depuis l'avènement de M. Giscard d'Estaing, qui contribua à la grandeur de l'« époque » 1958 à 1974.
- 3) Nous avons pu, par le livre et le colloque, célébrer **nos paladins du français**, les offrir à l'admiration, appeler **à leur imitation**. Certes **Philippe Rossillon** au premier rang, parce qu'il fut un remarquable entraîneur d'hommes, à la fois Surcouf par les actions d'éclat (le Général en juillet 1967 au Québec fut sa « prise du Kent ») et Bonaparte par la création et le développement des institutions. Mais aussi les divers paladins de près ou de loin dans son tourbillon. De très près tel Bernard Dorin, grand frère d'armes, et les Deniau, Joly, J-L. Gouraud... les Québécois Jean-Marc Léger, J-Y Morin, les Wallons et Bruxellois Lucien Outers, et P-H. Gendebien, les Suisses R. Béghelin et P.-A. Comte, le Valdotaïn Andrione.
- 4) Nous avons pu surtout faire ressortir par le livre et le colloque l'heureuse et **exceptionnelle convergence** entre tous ces paladins de la société civile et l'**action d'un État** dirigé alors par les de Gaulle, Pompidou, entourés de ministres et hauts fonctionnaires remarquables, des Michel Debré, Pierre Mesmer, Michel Jobert, Jean Griesmar, et tant d'autres, auxquels les Rossillon, Dorin, venaient se mêler en inspirant fortement – et devenant eux-mêmes – **l'État**.

5) Nous avons **pu montrer par contraste saisissant**, que cette symbiose dans une grande action française a aujourd'hui disparu. L'État est certes encore présent. Il fait encore des choses utiles, bien que non déterminantes, non stratégiques : M. Paul de Sinety nous l'a montré, notamment avec la terminologie. Il a même rendu un très discret hommage aux actuels successeurs, aux lanceurs du projet – adopté après 16 ans d'efforts – de Villers-Cotterêts. Mais notre État n'a plus le souffle français. Non inspiré par la société civile, il en vient à se méfier du *Haut Conseil*, qui n'hésite jamais à s'adresser en très haut lieu d'une manière très critique (exemple : « forfaiture » face au coup d'État pour l'anglais post-Brexit de Madame Ursula von der Leyen). Cet État-là porte un esprit du temps qui se nourrit hors de France.

6) Nous avons aussi voulu **faire ressentir**, par le livre et le colloque, que l'esprit du temps peut être patiemment changé, par l'exemple éclatant du volontarisme, de la créativité, d'une joyeuse audace pour la France et sa langue, et ses intérêts fondamentaux que l'on ne doit ni ne peut laisser échapper et pirater. La part de l'actuelle société civile française que nous représentons est certes encore bien seule à lutter. Mais peut-être peut-elle espérer avoir donné et fait partager un des signaux d'espoir tant attendus dans ce pays et ailleurs.

À nous de faire bien comprendre à des anciens à nouveau saisis par le besoin de transmettre une flamme, et aux jeunes qui nous lisent, entendent, et rejoignent nos associations, qu'il y a une Résistance, et qu'elle invite ! **Albert Salon**.

*créée en 1992 puis développée avec l'aide financière de Philippe Rossillon, puis de son épouse, puis de son fils Kléber.

**il présenta les excuses de la présidente d'ALF, Madame Catherine Distinguin, empêchée.

***à la prière du secrétaire général du *Haut Conseil international*.

Déroulement de la soirée du 7 septembre 2023 à Sciences Po : *Sciences Po Alumni* invita **Kléber Rossillon** et **Bernard Lecherbonnier** à rappeler l'homme **Philippe Rossillon** et son action, et à présenter le livre : *Philippe Rossillon, l'inventeur de la francophonie* (Éditions Descartes et Cie).

Intervenants à la table ronde, après les présentations : **Olivier Gohin**, Professeur de Droit public à l'*université de Paris* ; **Nivine Khaled**, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones à l'OIF ; **Patrick Lozès**, Président du *Conseil représentatif des associations noires (CRAN)* ; **Paul de Sinety**, *Délégué général à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)* du ministère de la Culture). La table ronde fut animée par une modératrice, **Éliette Abécassis**, philosophe. **Un débat avec les participants** a eu lieu, malheureusement écourté, sous l'égide de l'ambassadeur **Albert Salon**, animateur et responsable des associations coorganisatrices, assisté par la modératrice. À 21h15, les participants se sont dirigés vers la brasserie Le Rouquet pour la séance de dédicaces du livre par l'auteur, occasion saisie par *ALF* (**Albert Salon**, **Yves Montenay**, **Muriel Morin** et **Sophie Dorin**) d'offrir un « pot » de prise de connaissance à plusieurs nouveaux adhérents d'*ALF* avec eux et quelques amis dont **Paul-Henry Gendebien**, diplomate belge, chef de parti wallon.

Dossier

Voici comment la France tue la Francophonie

Le Centre d'études et de recherche sur le monde francophone a suivi le traitement médiatique des jeux de la Francophonie qui ont eu lieu à Kinshasa, en

République démocratique du Congo, premier pays francophone. Ce qu'il a découvert est déconcertant et explique en quelque sorte l'échec de la politique internationale française. Par **Hakim Arif**, le 23 août 2023.

« Le 28 juillet dernier, le journal de 20h de France 2 a préféré consacrer un long reportage de 4 minutes et 18 secondes à la très « intéressante » migration des sardines en Afrique du Sud ». On peut dire, et alors ? Alors ? C'est qu'au même moment s'ouvraient les Jeux francophones à Kinshasa, capitale francophone de la RDC. Encore une autre ? La voici : « *Deux jours plus tard, la très ancienne et célèbre émission hebdomadaire sportive, Stade 2, diffusée sur France 3, n'a daigné accorder aucune seconde à ce grand évènement francophone sur les 52 minutes et 54 secondes d'antenne !* » Ces observations ont été faites par le Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF), qui s'insurge contre la censure des événements francophones sur les chaînes françaises destinées au public français. Le CERMF, par le biais de son président, Ilyes Zouari, y va de son analyse : « *Au-delà des habituels beaux discours officiels, l'hostilité des milieux politiques et médiatiques français à l'égard de la vaste francophonie ne fait désormais plus aucun doute, et va même en s'aggravant parallèlement à une fuite en avant européiste et atlantiste* ».

Le constat est sans appel : les Jeux de la Francophonie 2023 n'ont toujours pas bénéficié de la moindre couverture médiatique de la part de l'ensemble des grands médias nationaux français de la télévision (TF1, France 2, France 3, M6...), de la presse écrite (*Le Figaro, Le Monde, Libération, Ouest-France...*) et de la radio. Voilà. Bien sûr les médias destinés à l'international et qui font tous partie de l'armada médiatique de l'État français diffusent les informations méprisées par les autres. « *Ainsi, et sur les quelques dizaines d'heures de journaux télévisés accumulés depuis le 28 juillet dernier, et sur les centaines d'articles publiés par les grands quotidiens nationaux, aucune seconde ni aucune ligne n'a été consacrée à ce grand évènement sportif francophone international, même pour les médailles remportées par des Français* », déplore le CERMF. Résultat de toute cette politique de censure, « *la population française ne sait pratiquement rien du monde francophone, et en particulier des pays francophones du Sud, au sujet desquels les médias français n'alimentent qu'une image terriblement négative* ».

C'était prévisible

On sent que la France perd du terrain, cela se voit. D'ailleurs, on l'a déjà expulsée du Mali et du Burkina et on se prépare à le faire au Niger. Le CERMF investigate l'aide publique au développement et trouve qu'« *il n'y a qu'un seul et unique pays francophone parmi les dix premiers pays bénéficiaires des aides françaises au développement (la Côte d'Ivoire, 8^e). La Pologne, premier pays bénéficiaire, a reçu 9,3 fois plus d'aides que le Maroc, à la population quasi égale et grand allié de la France (2,565 milliards d'euros, contre 0,277 milliard). Et la minuscule Estonie, peuplée de seulement 1,3 million d'habitants, a reçu davantage d'aides que la vaste RDC, plus grand pays francophone du monde et qui vient de dépasser les 100 millions d'habitants (156 millions d'euros contre 147 millions). Là aussi, incroyable mais vrai... et totalement occulté par les médias* ». Les médias français auraient pu dire, en deux mots, ce n'est pas très fatigant, que le Maroc s'est classé premier de ces jeux en nombre de médailles gagnées. Mais bon, des centaines de médias beaucoup plus suivis qu'eux en ont parlé. Bref, disons-le, la Francophonie est trop importante pour la laisser aux Français.



« Le nationalisme québécois renaît » : une entrevue exclusive avec l'intellectuel francophone de premier plan Mathieu Bock-Côté.

Depuis une quinzaine d'années, le nationalisme québécois renaît à travers la question identitaire

La France, à sa manière, se trouve dans une situation un peu analogue, même si cette situation est nouvelle pour elle. Elle est la cible d'une campagne de diffamation permanente de la part de l'empire américain, comme on l'a encore vu lors des récentes émeutes de banlieue, que la presse anglo-saxonne, et le *New York Times* en particulier, cette Pravda du régime diversitaire, présentent comme des émeutes décoloniales contre une France fondamentalement raciste. Le laïcisme, qui fait partie de l'histoire de France, est présenté comme un système de persécution islamophobe. Autrement dit, l'histoire de France est aussi délégitimée par l'idéologie dominante (The HUB, 15 juillet 2023)

Sean Speer : Vous êtes passé d'une voix populaire dans la culture et la politique québécoise à une voix française. Parlez de leurs cultures politiques respectives. Quelles sont les principales similitudes et différences selon vous ?

Mathieu Bock-Côté : Le Québec, à l'échelle canadienne, et plus largement, à l'échelle nord-américaine, le vit, même s'il n'en a pas toujours conscience, car la vie ordinaire a ses droits et le commun des mortels ne pense pas toujours à l'échelle de la citoyenneté active, d'une existence nationale dissidente. Depuis la Conquête, mais surtout depuis le rapport Durham, et encore plus depuis la réforme constitutionnelle de 1982, les Québécois sont généralement considérés comme un peuple superflu dans ce pays ; au mieux, ils étaient tolérés, comme une nation vestigiale vouée à disparaître au cours de l'histoire ; au pire, des efforts actifs ont été déployés pour leur disparition, niant la légitimité de leur existence nationale et travaillant à sa déconstruction. Les Québécois se considèrent comme les promoteurs à l'échelle canadienne d'une différence jugée illégitime, comme s'ils devaient réclamer la permission d'exister. À l'échelle de l'Amérique du Nord, ils ont évidemment conscience d'incarner une forme d'existence collective avec l'empire américain. Le nationalisme québécois est celui d'une petite nation au sens de Milan Kundera, une nation consciente de sa possible disparition. **(La France place également le concept de nation au cœur de son existence collective et cherche à résister à la logique de fragmentation sociale et identitaire d'aujourd'hui).** Je ne dirai pas qu'il y parvient, mais il essaie. De ce point de vue, la France

est à l'opposé du Canada. Pourtant, de ce point de vue, le Québec est plus proche de la France que du Canada, comme en témoigne son rapport à la laïcité, conçue à la fois comme un moyen de gérer les tensions civilisationnelles inhérentes à l'immigration massive, d'empêcher le communautarisme ethnoreligieux de coloniser l'espace public, et comme moyen de réaffirmer l'identité collective de nos deux peuples.

[...]

Sean Speer : Un concept un peu étranger aux Canadiens anglais en général et aux conservateurs canadiens en particulier est l'idée de conservatisme culturel. Comment définiriez-vous le conservatisme culturel et en quoi diffère-t-il du conservatisme social ou du libéralisme classique ?

Mathieu Bock-Côté : Le conservatisme social est essentiellement centré sur la question des mœurs, en relation avec la profonde métamorphose de la structure familiale occidentale des 60 dernières années, et s'accompagne souvent, mais pas systématiquement, d'une dimension religieuse qui le pousse vers l'ampleur du conservatisme moral. Le conservatisme conçu comme le libéralisme classique s'oppose, au moins théoriquement, au déploiement de l'État social – ou du moins à son extension exagérée – et préférerait une organisation sociale régulée par le marché ou la société civile. Elle s'accompagne souvent, mais pas tout le temps, d'une forme de patriotisme, plus ou moins affirmé selon les pays. Le conservatisme culturel, tel qu'il existe au Québec, sans porter ce nom, a d'abord pour mission d'assurer la défense de l'identité nationale d'un peuple et, plus fondamentalement, la défense du processus de transmission culturelle et civilisationnelle. Il porte une attention particulière à la question de l'école à cet effet, trop souvent aujourd'hui détournée de sa mission, dans la mesure où on lui demande moins de transmettre un héritage civilisationnel aux nouvelles générations, et qu'elle est plutôt utilisée comme instrument d'endoctrinement pour fabriquer une nouvelle société, conforme à l'idéologie diversitaire, la religion éveillée. Le conservatisme culturel, dans cette perspective, reste assez éloigné des questions concernant la morale individuelle ou familiale. Il reste à l'écart des questions sociétales. Il place l'identité culturelle au cœur de sa réflexion politique. Plus largement aujourd'hui, la vocation du conservatisme est de résister au régime diversitaire, et à la révolution anthropologique et idéologique dont il est le vecteur. La défense de la démocratie libérale est aujourd'hui indissociable de la défense de l'identité nationale. De ce point de vue, l'histoire de la résistance des pays de l'Est dans la seconde moitié du XX^e siècle pourrait nous inspirer.

Sean Speer : Dans la mesure où le conservatisme québécois s'enracine dans une conception plus européenne du conservatisme plutôt que dans le libéralisme anglo-américain, est-il possible de parler d'un conservatisme pancanadien ? Ou les deux conceptions du conservatisme sont-elles trop différentes pour trouver un sens commun d'objectif intellectuel ou politique ?

Mathieu Bock-Côté : Le conservatisme québécois est d'abord un nationalisme, et c'est dans cet esprit que Stephen Harper, avec Tom Flanagan et quelques autres, a voulu croire à un moment donné à la théorie des « trois sœurs », faisant du nationalisme québécois un des trois piliers du conservatisme canadien. Même si l'interprétation est un peu forcée, on pourrait y voir une refonte du concept des « deux nations » de Robert Stanfield. Cela dit, je ne crois pas que leur mariage soit compatible aujourd'hui. Parce que le conservatisme anglo-canadien me semble détaché de toute défense d'une identité culturelle substantielle dans la mesure où il ne s'inscrit pas dans la référence anglo-canadienne, mais canadienne au sens large, et que cette référence est désormais indissociable du multiculturalisme et tout ce qui

l'accompagne. Le conservatisme anglo-canadien semble plus que discret quand vient le temps de critiquer le politiquement correct, le multiculturalisme et l'immigration massive. À vrai dire, la droite canadienne, sauf sur ses marges, ressemble plus à une gauche blafarde, ou à une gauche oisive, qu'à ce qu'on pourrait appeler la droite, sauf sur sa frange sociale et morale, qui semble vouée à l'échec. La droite canadienne a consenti à l'hégémonie idéologique et symbolique du Parti libéral du Canada, qui a su forger les institutions de ce pays depuis 40 ans. Dès qu'elle cherche à s'affranchir de ce système qui la domestique politiquement et la condamne à l'impuissance, elle est accusée de se tourner vers la droite américaine. Puis il se couche et espère à nouveau plaire aux médias qui ont entretenu la fiction du conservatisme progressiste à la Joe Clark. Stephen Harper, je le répète, avait cherché à libérer le conservatisme canadien de ces tendances. Mais ses successeurs, en général, y sont retombés. Pierre Poilievre entend reprendre cette lutte, mais il semble laisser de côté certains thèmes fondamentaux, dont j'ai parlé précédemment, qui lui permettraient de s'engager dans une véritable confrontation idéologique avec le Parti libéral du Canada et tout ce qu'il représente.

Sean Speer : La société québécoise semble plus résistante aux tendances de la politique identitaire ou du soi-disant « wokeism » que le Canada anglais. À quoi attribuez-vous cela ? Quel est le lien avec vos observations passées sur l'identité culturelle québécoise et son sentiment de nationalisme ?

Mathieu Bock-Côté : La résistance au réveil (traduction québécoise de wokisme) vient, je crois, du « conservatisme de bon sens » au cœur de la culture politique québécoise, mais surtout du nationalisme québécois. C'est ce qui lui donne une certaine vigueur, et une conscience aiguë que nous ne sommes pas américains et que notre histoire n'est pas la même que celle de nos voisins du sud. Lorsque les « wokes » tentent d'appliquer l'histoire de l'esclavage américain au Québec, les Québécois sont plus que perplexes. L'obsession raciale qui nous vient des États-Unis est fondamentalement incompatible avec la matrice identitaire québécoise qui ne pense pas le monde en termes de couleur de peau, mais de culture et de nation. Le wokeisme contient aussi une forme de puritanisme idéologique et moral qui semble assez éloignée de la matrice culturelle fondamentale du Québec, et qui est peut-être plus caractéristique des sociétés protestantes. Cela dit, et excusez-moi d'y revenir, le conservatisme anglo-canadien est victime de la victoire historique du trudeauisme. Elle est inhibée et même neutralisée. Le Canada d'après 1982 n'est plus un pays historique (peut-être aurait-il pu l'être s'il avait pu faire un pacte entre les peuples fondateurs, mais on ne voit pas trop comment cet idéal pourrait être réactivé), mais un pays idéologique, fondée sur l'utopie diversitaire, qui prétend aussi donner une leçon au monde entier en se présentant comme la prochaine étape de l'histoire humaine. En fait, les élites canadiennes traitent leur pays comme un laboratoire idéologique du multiculturalisme mondialisé, réputé né d'un modèle de société inédit, puis exportable dans le monde entier. [...]

La langue française n'est pas une barrière à l'export

Le Centre national de la musique dévoile les albums et « singles » français les plus écoutés à l'international et annonce un disque d'or, de platine ou de diamant pour 149 artistes, soit un nombre d'artistes « certifiés » en hausse de + 39% par rapport à 2021.

En mai 2023, le Centre national de la musique a publié les certifications des écoutes à l'international des artistes produits en France, en partenariat avec le SNEP. Aux côtés d'artistes déjà établis à l'export tels que Aya Nakamura, David Guetta, Stromae, Petit Biscuit ou encore Angèle, plusieurs artistes certifiés pour la première fois rencontrent un important public hors de nos frontières comme Orelsan ou Sofiane Pamart. Les certifications Export sont réalisées par le CNM en collaboration avec le SNEP. Les performances de la production française et francophone à l'international témoignent de son dynamisme et de sa forte diversité. L'export de la musique française se porte bien. En 2022, on comptabilise 326 certifications, dont 279 singles et 47 albums, soit une augmentation sensible de +38% (toutes certifications confondues) par rapport à 2021. En 2022, ce sont 63 nouveautés qui sont certifiées à l'export (albums ou singles sortis en 2021 ou 2022). Parmi elles, 11 titres parviennent à passer un nouveau seuil en moins d'un an. C'est le cas de Gjon's Tears dont le titre « Tout l'univers », troisième au concours de l'Eurovision, totalise déjà plus de 55 millions de *streams* et passe de la certification Or à Platine. Plusieurs artistes obtiennent quant à eux une certification à l'export pour la première fois. C'est le cas de Tayc qui, avec plus de 47 % d'auditeurs basés à l'étranger, obtient un nombre important de certifications : Platine pour « D O D O », Or pour « Le temps », « P A S C O M M E C A » et « N'y pense plus ». Son album « Fleur froide » atteint quant à lui la certification Platine. C'est aussi le cas de Sofiane Pamart dont l'album « *Planet* » est certifié Or à l'export. Avec des certifications pour des artistes relevant d'esthétiques allant du métal (Carpenter Brut), à l'électro swing (ProleteR sur son titre « *April Showers* »), en passant par la rumba (*Fally Ipupa*) ou encore la pop (l'Impératrice), ces résultats révèlent la diversité musicale française et attestent de sa grande capacité de développement hors de nos frontières. Seul regret, l'export français reste encore en dessous des attentes en termes de parité femmes-hommes puisque seulement 8 % des nouveautés certifiées sont portées par des femmes : Aya Nakamura, Angèle et Nej. Présente dans 68 % des nouveautés certifiées, la langue française est de plus en plus présente dans les titres et albums certifiés (+ 14 % par rapport à 2021). La langue française est d'ailleurs portée par des artistes aujourd'hui incontournables en France comme à l'international. Aya Nakamura décroche 8 nouvelles certifications et passe notamment le seuil Platine avec son précédent album AYA (2020). Après un retour remarqué en octobre 2021 avec son single « Santé » (Diamant), l'artiste Stromae crée l'évènement avec son single « L'Enfer » en janvier 2022 (Diamant), puis avec la sortie de son album « Multitude », qui sera double Platine à fin 2022. L'opus est accompagné par une tournée internationale d'envergure, avec entre autres une performance remarquée à Coachella en avril 2022. Avec la sortie fin 2021 de son deuxième album, « Nonante-Cinq », Angèle continue elle aussi à séduire l'audience internationale et voit son projet certifié Or avec plus de 80 000 ventes. L'artiste entame la tournée de « Nonante-Cinq » en 2022 avec un passage remarqué au festival Primavera et enchaîne en 2023 sa première tournée nord-américaine. Enfin, ZAZ continue de porter la chanson française à travers le monde et son single 'Que vendra' atteint le seuil Diamant à l'export.

Le rap domine pour la première fois les ventes à l'international, suivi de l'électro

Fait majeur de l'année 2022, le rap représente 38 % des nouveautés certifiées et devient ainsi le genre musical qui domine l'export. Parmi les artistes certifiés dans cette esthétique, Gazo s'est rapidement positionné comme un artiste majeur de la drill française. Son titre « Die » est certifié Or à l'export de même que ses deux albums « KMT » et « Drill FR ». Récent lauréat des Victoires de la musique 2023 pour « JEFE », album le plus *streamé* en

France en 2022, Ninho obtient quant à lui 3 nouvelles certifications albums et 5 nouvelles certifications singles. Dans le même temps, l'album « QALF » de Damso franchit un nouveau seuil et devient Platine à l'export, Niska obtient une certification Or pour son album « Le monde est méchant » et Orelsan décroche également une certification Or pour son album « civilisation ». Si la part de l'électro dans les succès à l'international est en baisse, les performances des artistes de ce genre restent parmi les plus impressionnantes et les plus internationales. Dans la continuité de ces dernières années marquées par le succès en Asie de son single « *Easy Come* » (6 fois Diamant), Antoine Chambe voit son single « Andalusia » rencontrer une belle visibilité en Europe de l'Est (certifié Platine). De même, avec plus de 3 milliards de *streams*, plusieurs hits européens et des tournées sur les plus grosses scènes de festivals, Ofenbach s'est progressivement imposé comme l'un des groupes français les plus exportés de ces dernières années, jusqu'à devenir officiellement l'année dernière le duo français le plus *streamé* à l'étranger. Avec 2,5 milliards de *streams* à l'export sur son répertoire, soit près de 80 % des volumes globaux, le groupe a réussi à asseoir un statut international sur des territoires tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie ou encore les États-Unis. Le numérique est central dans les stratégies de développement à l'international, mais on constate également un retour du physique.

Les certifications export 2022 sont fortement marquées par l'essor du format vidéo. Il se positionne comme un outil de communication devenu incontournable, une manière supplémentaire pour chaque artiste de promouvoir sa musique par-delà les frontières. En 2022, le catalogue d'Indila a connu une exposition internationale exceptionnelle sur les plateformes vidéo telles que TikTok ou YouTube. La musique du groupe français *Caravan Palace* continue d'agréger une *fanbase* toujours plus large et plus jeune qui la relaie sur les formats courts de TikTok ou YouTube Shorts. Grâce à une tendance sur les réseaux sociaux à travers le monde (+1M de créations sur TikTok), le célèbre « *Me gustas tu* » de Manu Chao a connu une croissance exponentielle depuis deux ans. Vendredi Sur Mer certifie 3 titres cette année, « *Écoute chérie* » (Platine), et « *Les filles désir* » et « *La femme à la peau bleue* » tous deux Or et principalement portés par leur viralité sur TikTok. Les plateformes de streaming participent également activement au développement international des artistes français. À titre d'exemple, JAIN, dont le titre « *Lil Mama* » continue son ascension, a été fortement soutenue par le programme EQUAL Global de Spotify. Si l'export de la musique enregistrée passe par le numérique, il est depuis peu également soutenu par des ventes physiques. Ainsi, l'album de Nicolas Jaar, « *Space Is Only Noise* » a surpassé de nombreuses nouveautés depuis sa sortie en 2011 et Christophe Mae est l'un des rares artistes français réalisant à l'export davantage de ventes physiques que de digital. Enfin, post-Covid, il est intéressant de noter que le live reprend son rôle de catalyseur des succès à l'export avec d'importantes tournées et une présence française renforcée sur des festivals internationaux majeurs. Après avoir enchaîné deux prestigieuses tournées en Amérique du Nord, le duo Polo & Pan enchainera en 2023 avec une tournée en Amérique latine et se produira sur d'importants festivals (Lollapalooza au Chili, Argentine, Brésil et Estereo Picnic en Colombie). Il voit aujourd'hui ses 2 albums passer de nouveaux paliers : « *Cyclorama* » est certifié disque d'Or et « *Caravelle* » passe 2x platine avec plus de 200 000 ventes.

Commission européenne et traduction : une interpellation bienvenue.

NDLR : Voici une des rares protestations écrites (n°07369, 16^e législature) contre la stratégie des dirigeants de l'Union européenne visant à empêcher dans les faits, par toutes manœuvres possibles, l'usage de la langue française dans ses institutions. Albert Salon

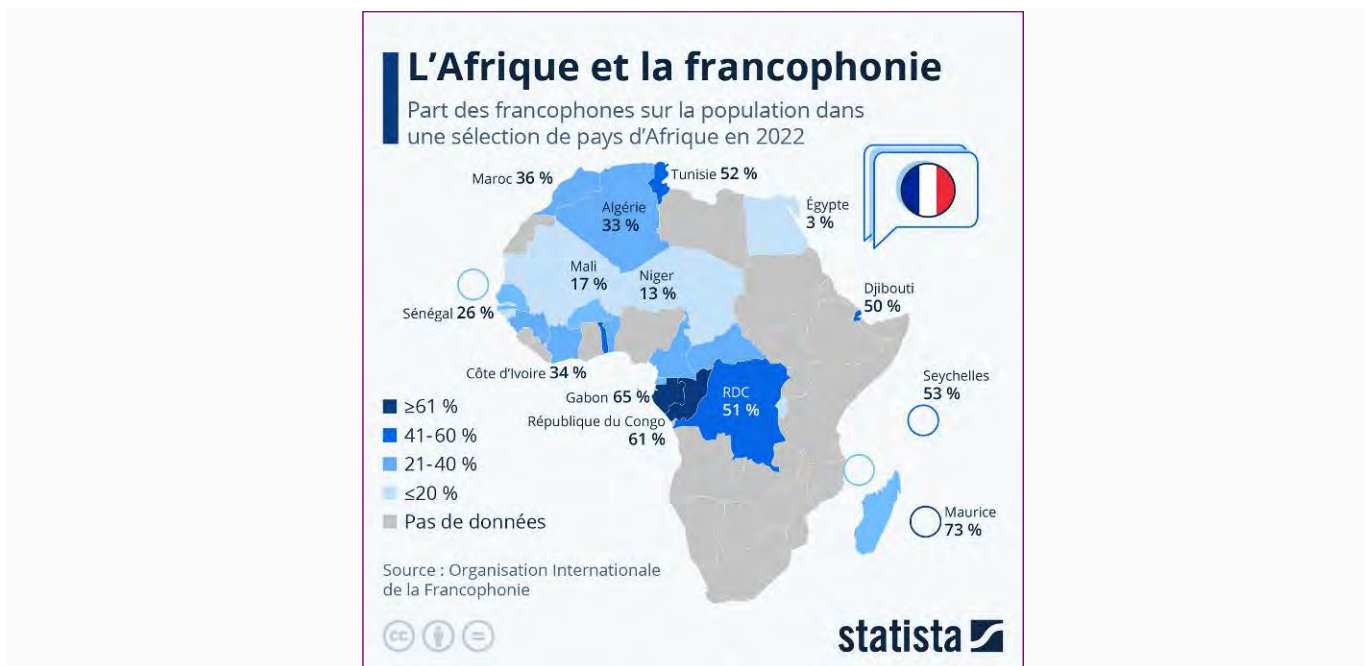
Question de Mme Pascale Gruny (Aisne, Les Républicains) publiée le 22/06/2023.

Madame Pascale Gruny attire l'attention de Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe sur les **délais de traduction des documents émanant de la Commission européenne, et principalement les propositions d'actes législatifs**. En effet, l'accès aux documents en langue française est soumis à une augmentation sensible des délais de traduction, les rendant de fait accessibles uniquement dans leur version anglaise. Ainsi, la version française du « paquet » législatif pharmaceutique de la Commission européenne, publiée en version anglaise le 27 avril 2023, a été annoncée pour la fin du mois de septembre, soit près de cinq mois plus tard. Cette situation est également vécue par plusieurs autres Parlements nationaux qui partagent ce constat, faisant ainsi pression sur l'accessibilité des documents et des propositions législatives dans les langues officielles de l'Union européenne. Ceci ne contribue ni à favoriser l'implication des parlementaires nationaux dans l'examen de ces textes, ni à la coordination efficace entre ces derniers. Enfin, cette difficulté retarde l'appréciation des Parlements nationaux sur la conformité de ces textes au principe de subsidiarité. La traduction rapide des documents européens dans l'ensemble des langues officielles constitue non seulement un facteur d'unité entre les citoyens de l'Union européenne, mais également un gage de démocratie. Il convient, en outre, de rappeler que le français est reconnu, à la même place que l'anglais et l'allemand, comme l'une des langues de travail des institutions européennes. Tous les documents émanant de la Commission européenne, notamment les propositions d'actes législatifs, devraient donc être disponibles, au moins dans ces trois langues. Par ailleurs, le Protocole numéro 1 du Traité sur l'Union européenne sur le rôle des Parlements nationaux précise qu'un « délai de huit semaines est observé entre le moment où un projet d'acte législatif est mis à la disposition des parlements nationaux dans les langues officielles de l'Union et la date à laquelle il est inscrit à l'ordre du jour provisoire du Conseil ». Ainsi, ce problème provoquerait, de facto, des délais supplémentaires quant à l'adoption des législations européennes. Aussi, elle lui demande d'alerter la Présidente de la Commission européenne sur l'allongement de ces délais et de lui préciser comment elle entend faire respecter l'usage du français au sein des Institutions européennes. **Adresse du document : <https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ230607369.html>**

Dans quels pays d'Afrique parle-t-on le plus français ?

D'après l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le nombre de francophones dans le monde en 2022 était estimé à 321 millions, soit 21 millions de plus qu'en 2018, faisant du français la cinquième langue la plus parlée après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol. En Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien, le nombre de locuteurs quotidiens du français a augmenté de près de 15 % entre 2018 et 2022 ; et, en comptant le Maghreb, l'Afrique francophone représente à elle seule plus de la moitié des locuteurs de la langue française. Alors que la démographie africaine est appelée à continuer de faire croître le nombre de locuteurs francophones, la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, a fait part de la volonté des 88 pays du bloc francophone de peser davantage dans le règlement des crises, notamment en Afrique, lors du dernier sommet de la Francophonie, en

Tunisie en novembre dernier. Elle avait alors déclaré : « Nous sommes en route vers une francophonie de l'avenir, modernisée, beaucoup plus pertinente ». **Valentine Fourreau**, 17 août 2023



Cette infographie recense la part de la population parlant français dans une sélection de pays d'Afrique

Brèves

[Défense de la langue française @DefenseLangueFr](#) "Champions park" ? À Paris ? De qui se moque-t-on ? Le français n'est-il pas l'une des langues officielles du Comité international Olympique ? Les règlements olympiques précisent même qu'en cas de désaccord entre l'anglais et le français, c'est le français qui fait autorité. 25/7/2023

Courrier des lecteurs

De Daniel Ancelet, vice-président de l'Académie française de Poésie, membre d'ALF et du Haut Conseil : Pauvre langue française... !

Trouver un bon "job" n'est pas facile, maintenant les "managers" sont souvent en "meeting" et on passe son temps en "brainstorming" ou en "debriefing" des "reportings" du mois précédent. Heureusement que maintenant les "computers" ne sont pas bruyants car, avec nos bureaux en "open space", c'est pas facile. On n'a même pas de "smoking place". Le midi, avec les collègues, on se fait un "burger" avec des "chips" grâce au "food truck" installé en face. Si on n'a pas trop faim, on demande un "doggy bag". Mon boulot consiste à animer une "hot line" pour des "traders"... qui suivent le "market trade" en restant très attentifs au "benchmark" et aux avis de leurs "followers". Le "boss" me demande souvent de faire ses "forecasts" pour alimenter sa "data base" destinée à préparer son prochain "business plan". Avant de quitter le bureau, je prends toujours mon "smartphone" pour passer un "call" à ma femme. Elle doit être encore en train de faire du "shopping" et de profiter des "discounts" ou du "black friday". Il y a des "shopping centres" près de chez nous ainsi que des "garden centers". Elle fréquente aussi une salle de "fitness" car avec le temps souvent pluvieux, elle apprécie les séances en "indoor". Elle y fait du "home training", du "stretching" avec sa "coach". Le "week end", c'est plutôt "cool"... On fait du "jogging" ou un "trail" si on est en forme. "Easy !" Après, j'aime bien rester en "sportswear" et faire un "brunch" le midi. L'après-midi, on se met dans notre salon très "cosy" pour notre moment de "cocooning". On écoute souvent notre musique en "playlist" et nos émissions préférées en "replay" ainsi que la radio en "podcast", cela dit, nous aimons aussi les émissions en "prime time". On se fait parfois une vidéo en "streaming" ou en VOD "on demand". Les concerts, on les préfère en "live" et "unplugged". C'est rare que j'achète encore des "singles" de mes chanteurs préférés. Pour les grandes occasions "cocktails", "garden party" ou sorties en "night club", on aime bien être habillés "fashion", mais tendance "vintage" tout en restant "in". Pour la voiture, c'est toujours en "leasing", jamais en "cash". J'espère que mes enfants pourront un jour faire un "master" dans une "business school". Mais l'aîné nous parle déjà de faire un "road trip" aux "States" après le secondaire ! Allez, je vous laisse à vos "hobbies", "bye".

Parutions signalées

Philippe Rossillon, l'inventeur de la Francophonie,

de Bernard Lecherbonnier, éditions Descartes & Cie, Paris 2023

Bernard Lecherbonnier rappelle que le nom de Francophonie est certes dû à feu le président de la République Léopold Sédar Senghor, membre de l'Académie française, mais qu'elle n'aurait pu entrer dans les faits sans la foi, l'inlassable énergie, l'audace aérienne, créatrice gouailleuse, et l'habileté de Philippe Rossillon, cofondateur d'ALF avec feus Dominique Gallet et Dominique Noguez, ainsi qu'avec son actuel président d'honneur. Visionnaire et stratège, Philippe Rossillon, entouré d'une pléiade de paladins de la grande époque du Général de Gaulle et de Georges Pompidou, a créé toutes les institutions chargées d'animer la francophonie en France et dans le monde. Bernard Lecherbonnier, en historien observateur – et acteur – de la geste et épopée de ces paladins au chef charismatique et entraînant, présente dans ce livre, qui se lit comme un roman, tout un pan, trop occulté depuis 1974 et Giscard, de notre histoire contemporaine, avec précision, en faisant aussi appel à de précieux témoignages. Vision de haute volée et stratégie bien pensée et conduite, en accord profond – voire connivence – avec l'État d'alors, ce dont ne bénéficient plus aujourd'hui nos associations désormais presque seules à fournir la boussole et l'action. Tactique souvent faite de coups d'audace, presque à la Surcouf, miraculeusement réussis, que le lecteur découvrira en réveillant dans sa mémoire d'autres brillantes actions et grandes aventures dont notre histoire est riche. Ainsi est – entre autres – décrite en détail l'opération favorable aux ambitions nationales du Québec, menée de main de maîtres avec le haut diplomate Bernard Dorin, lors du voyage du Général au Québec en juillet 1967, donnant le « Vive le Québec libre ! ». Qu'est donc le génie politique sinon le dépassement et l'union des différences ?

Albert Salon, inspiré par Bernard Lecherbonnier

